



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION , dimanche 21 JANVIER 2024 // N°731 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

GAZA REFUSE DE MOURIR

20 000 ENFANTS SONT NÉS SOUS LES BOMBES SIONISTES

Lire en page 4



COMMENT RABAT ET TEL AVIV ENGAGENT DES ARMÉES DE JOURNALISTES POUR APPUYER LEURS PLANS

RACHID M'BARKI, EX-BFMTV, RÉTRIBUÉ À 8 000 EUROS POUR NUIRE À L'ALGÉRIE

Lire en page 3



ACCUSÉ DE L'ASSASSINAT DE L'ANCIEN DGSN ALI TOUNSI

RÉCLUSION À PERPÉTUITÉ À L'ENCONTRE DE CHOUAÏB OULTACHE

Lire en page 2



POUR AIDER À LA RÉOLUTION DE LA GRAVE SITUATION DANS LA BANDE DE GHAZA

L'ALGÉRIE EXERCE SON LEADERSHIP MOBILISATEUR AU SEIN DES NON-ALIGNÉS

Lire en page 3



CAN 2023 : MALGRÉ UN DÉCEVANT MATCH NUL (2-2) FACE AU BURKINA

LES VERTS GARDENT ESPOIR ET CONFIANCE

Lire en page 11



CRIMINELS ET PROFANATEURS

Les sionistes exhument des cadavres palestiniens à la recherche d'otages!

L'armée sioniste a reconnu auprès de CNN avoir exhumé une vingtaine de corps d'un cimetière de Khan Younes à la recherche d'otages.

Ce jeudi l'armée israélienne a avoué auprès de CNN avoir exhumé 21 corps d'un cimetière de Khan Younes (au sud de Gaza) afin de les identifier. Tsahal a rapatrié les corps vers Israël, pensant qu'il pourrait s'agir des restes d'otages enlevés par le Hamas. Selon la chaîne, on peut voir les traces laissées par le passage de l'armée sioniste sur le cimetière en question.

Des images montrent une zone rasée au bulldozer, avec des tombes endommagées et détruites, et des restes humains exposés. "Le processus d'identification des otages, mené ailleurs dans un lieu sûr, garantit des conditions professionnelles optimales et le respect des défunts", a affirmé le porte-parole de l'armée.



En vertu du droit international, une attaque intentionnelle contre un cimetière peut constituer un crime de guerre. Ce n'est pas la première fois que Tsahal déterre des morts, mais c'est la première fois qu'elle le reconnaît. Début janvier, un autre cimetière de Gaza avait été saccagé.

Des corps avaient été exhumés et laissés visibles à l'air libre, des stèles avaient été renversées, avait noté l'AFP, sur place. Le Hamas avait accusé l'armée israélienne d'avoir "détruit 1.100 tombes" et "dérobé 150 corps de martyrs récemment enterrés", dans un communiqué

ACCUSÉ DE L'ASSASSINAT DE L'ANCIEN DGSN ALI TOUNSI RÉCLUSION À PERPÉTUITÉ À L'ENCONTRE DE CHOUAÏB OULTACHE

Le procès de Chouaïb Oultache, accusé de l'assassinat de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, a débuté jeudi dernier, au tribunal criminel d'appel près la Cour d'Alger. Le procès de Chouaïb Oultache a été inscrit au rôle suite à la recevabilité du pourvoi en cassation introduit par la Cour suprême et le renvoi du dossier devant le tribunal pour la troisième fois. La peine capitale a été prononcée contre l'accusé en date du 27 février 2017, avant de rouvrir son procès le 5 mars 2021 où il a été condamné à la prison à perpétuité.

L'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN, Chouaïb Oultache, est poursuivi pour "homicide volontaire avec préméditation de l'ancien DGSN, Ali Tounsi, assassiné le 25 février 2010, et possession d'arme à feu de 4^e catégorie sans permis".

ONU: « C'est Israël qui fait obstacle à l'entrée de l'aide à Gaza »



Les Nations unies ont déclaré que l'armée israélienne faisait obstacle à l'arrivée des cargaisons d'aide humanitaire dans la bande de Gaza.

C'est ce qu'a déclaré le porte-parole du secrétaire général des Nations Unies, Stéphane Dujarric, lors de sa conférence de presse quotidienne à New York. Dujarric a souligné que les équipes humanitaires des Nations Unies indiquent dans leurs rapports aux Nations Unies que les restrictions imposées par Israël sur l'importation d'équipements vitaux, y compris les appareils de communication, mettent en danger les opérations de secours sûres et efficaces à Gaza. Il a ajouté qu'Israël faisait obstacle à l'entrée de l'aide humanitaire de l'ONU au nord de Gaza. "Seules sept des 29 livraisons prévues pour les deux premières semaines de janvier ont pu être réalisées totalement ou partiellement", a expliqué Dujarric. Il a expliqué que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signa-

lé 152 000 cas de diarrhée à Gaza en raison d'un manque d'eau potable, et plus de la moitié de ces cas ont été observés chez des enfants de moins de cinq ans. «La perturbation des activités de vaccination de routine et la pénurie de médicaments pour traiter les maladies infectieuses augmentent le risque de propagation des maladies», a-t-il ajouté. Sur le même plan, Dujarric a exprimé le soutien des Nations Unies à la rencontre des diplomates russes avec des représentants du mouvement Hamas à Moscou, afin de «contribuer à décréter un cessez-le-feu humanitaire immédiat et à la libération inconditionnelle des otages».

Il a ajouté : "Nous ne sommes pas impliqués dans ces discussions, mais nous comprenons que les discussions diplomatiques se poursuivent dans divers endroits".

Il a exprimé l'espoir que les pourparlers aboutiraient à "un résultat positif pour les populations de Gaza et d'Israël".

Les pluies de retour sur l'Algérois et le centre du pays

Après une longue période de sécheresse qui commençait sérieusement à provoquer du souci concernant le stress hydrique, voilà que les pluies font leur grand retour.

Des averses, parfois orageuses, accompagnées localement de rafales de vent, ont affecté, hier, plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas de Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel et Sétif sont ainsi placées en vigilance "orange" de 12h00 à 23h00, précise la même source, ajoutant que les quantités de pluie attendues sont estimées entre 20 et 30 mm.

ACCORDS D'ABRAHAM

L'Afrique du Sud appelle les pays signataires à se retirer du processus



La cheffe de la diplomatie sud-africaine Naledi Pandor a appelé les pays arabes signataires de ce qui est appelé « Accords d'Abraham » à se retirer de ce processus en raison des agressions barbares continues des forces de l'occupation sioniste. La responsable de l'Afrique du Sud s'est exprimée lors de la réunion de la commission sur la Palestine tenue mercredi en marge de la réunion ministérielle préparatoire du 19^e Sommet du Mouvement des non-ali-

gnés. Mme Naledi Pandor a rappelé dans ce contexte que durant la période de discrimination raciale qu'a connue l'Afrique du Sud, aucun Etat africain parmi ses voisins de son pourtour géographique n'avait reconnu le gouvernement de l'apartheid, par solidarité et soutien inconditionnel pour l'abolition de cette politique.

Elle a en outre appelé les Etats qui prétendent apporter leur soutien absolu à la cause palestinienne et qui dénoncent

les violations sionistes de toutes les chartes et traités internationaux, notamment la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, à adopter des actions pratiques à l'instar de celle de Pretoria qui a fermé son ambassade auprès de l'entité sioniste, les invitant à rendre publiques leurs condamnations et à ne pas se contenter d'actions discrètes par crainte de réactions à leurs positions de principe.

Chine : un incendie dans un dortoir scolaire fait 13 morts

Le feu s'est déclenché vendredi dans le dortoir d'une école de la province du Henan, dans le centre de la Chine.

Un individu a été arrêté, selon un média local. Treize personnes sont mortes dans l'incendie du dortoir d'une école de la province du Henan, dans le centre de la Chine, a rapporté samedi l'agence de presse officielle

Chine nouvelle. « À 23H00 (16H00 à Paris) vendredi, le service local des pompiers a reçu une alerte concernant un incendie dans le dortoir de l'école Yingcai dans le village de Yanshanpu », a indiqué le média d'État. Une personne blessée est « actuellement prise en charge à l'hôpital et se trouve dans un état stable

». Selon cette source, « les secours sont arrivés rapidement sur les lieux et les flammes ont été éteintes à 23H38 ». Les autorités locales ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incendie, a indiqué le média d'État, précisant qu'au moins une personne liée à l'école avait été arrêtée.



L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«**POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:**

**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

POUR AIDER À LA RÉOLUTION DE LA GRAVE SITUATION DANS LA BANDE DE GAZA

L'Algérie exerce son leadership mobilisateur au sein des non-alignés

L'Algérie a appelé à réactiver le rôle du groupe restreint du mouvement des non-alignés au sein du Conseil de sécurité, en le mandatant pour prendre des initiatives concrètes afin d'amener le conseil à assumer ses responsabilités pour mettre fin à l'agression israélienne contre la bande de Gaza, lever le blocus qui lui est imposé, stopper le déplacement forcé des populations palestiniennes et faciliter l'aide humanitaire.

Les travaux du 19^e Sommet du Mouvement des non-alignés (MNA) ont repris, hier, à Kampala (Ouganda), avec la participation du Premier ministre, Nadir Larbaoui, en tant que représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le programme du deuxième et dernier jour du Sommet qui se tient sous le thème "Approfondir la coopération pour une prospérité mondiale partagée", comprend la poursuite des interventions des chefs d'Etat et de Gouvernement et des chefs des délégations en séance plénière. Une séance a été tenue à huis clos pour l'adoption des documents finaux du Sommet par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, englobant "la Déclaration de Kampala", et une autre Déclaration sur la question palestinienne. Le Secrétaire général de l'ONU,



Antonio Guterres, devrait prononcer un discours devant les participants au Sommet. Dans ce cadre, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a évoqué avec le ministre des Affaires étrangères de l'Etat frère de Palestine, Riyad Al-Maliki, les derniers développements de l'agression sioniste contre la bande de Gaza. Les

deux parties ont convenu de "renforcer la coordination pour intensifier la pression diplomatique sur le Conseil de sécurité afin de l'amener à assumer ses responsabilités pour imposer un cessez-le-feu et assurer la protection internationale au peuple palestinien", précise la même source. Par ailleurs, les entretiens de Attaf et son homologue tunisien, Nabil Ammar, ont consti-

tué "une occasion renouvelée de passer en revue de nombreuses questions relatives aux relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et les deux peuples frères, ainsi qu'aux développements dans la région du Maghreb", ajoute la même source.

Les entretiens bilatéraux du ministre des Affaires étrangères avec son homologue yéménite, Ahmed Awad Ben Moubarak, ont été "consacrés à l'examen des développements de la crise dans ce pays frère et aux moyens par lesquels l'Algérie, depuis son siège au Conseil de sécurité, peut contribuer à soutenir le processus politique parrainé par l'ONU dans ce cadre, sur la base des résolutions pertinentes de la légalité internationale", précise le communiqué. Lors d'une rencontre avec son homologue azerbaïdjanais, Jeyhun Bayramov, les deux ministres ont passé en revue "les échéances à venir et les moyens de les exploiter au service des priorités de la coopération bilatérale dans les domaines politique et économique", ajoute la même source. Lors de sa rencontre avec son homologue tchadien, Mahamat Saleh Annadif, "les deux ministres ont convenu de la nécessité de préparer au mieux la prochaine session de la Commission mixte de coopération et d'œuvrer à insuffler une nouvelle dynamique aux relations historiques et profondes entre les deux pays et deux peuples frères", a conclu le communiqué du ministère.

I. Med Amine

LA PRÉSIDENTE DU PT, LOUISA HANOUNE, SANS FILTRE :
«LES ÉMIRATS ONT MOBILISÉ 15 MILLIARDS USD POUR DÉSÉQUILIBRER L'ALGÉRIE AU SAHEL»

Entière et sans aucun filtre, comme à son habitude, la présidente du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, dit tout haut ce qu'elle pense des Emiratis et de leur manière de vouloir porter préjudice à l'Algérie, par les moyens les plus insoupçonnés.

Invitée à s'exprimer sur le sujet sur les plateaux d'El Watania, Hanoune n'a pas fait dans la demi-mesure : «Moi je cite nommément les Emirats, lesquels jouent un rôle préjudiciable à l'Algérie dans la région, parce que notre pays refuse de normaliser avec l'entité sioniste et continue à aider les Palestiniens et leur cause juste».

«Les Emirats jouent le rôle d'agent délégué au service des Etats-Unis et Israël, et nous avons vu comment ses positions sont ostensiblement exécrationnelles par ses échanges sans retenue avec les Israéliens tant au niveau politique, touristique, économique, au point que l'Etat émirati a promis à Israël de donner 2 000 dollars pour chaque soldat tué à Gaza, alors qu'il ne débourse pas un seul dollar pour la Palestine.

Ce qui en fait nettement un complice dans cette guerre génocidaire. «Les Emiratis ont clairement affiché leur hostilité à l'Algérie par plusieurs déclarations et actions qui ne laissent pas l'ombre d'un doute : soutien inconditionnel au Maroc en cas de guerre, grenouillages au Sahel, aux portes sud de l'Algérie, et par le biais de l'argent mobilisé. Il y a un budget de 15 milliards de dollars qui a été mobilisé par les Emiratis pour le Sahel, et ce programme vise essentiellement l'Algérie, acteur majeur de la région, mais qui perturbe, de toute évidence, les plans émiratis dans la région. Il a mis sur les rails plusieurs actions concertées, dont les espions, l'introduction de la drogue et d'autres moyens plus odieux encore».

I. Med Amine

SOMMET DU MNA

L'ALGÉRIE DÉMENT LES ALLÉGATIONS FAISANT PART D'UNE INITIATIVE SUR LE MALI

L'Algérie a démenti formellement des allégations « dénuées de tout fondement », relayées par un prétendu site de l'Alliance des Etats du Sahel et faisant part d'une initiative algérienne sur la résolution de la crise au Mali, à l'occasion du sommet du Mouvement des pays non-alignés (MNA) se tenant à Kampala, a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. « Un prétendu site de l'Alliance des Etats du Sahel a relayé des allégations dénuées de tout fondement attribuant de manière mensongère à l'Algérie une initiative sur le Mali à l'occasion du Sommet des pays non-alignés se tenant à Kampala », lit-on dans

le communiqué. « Selon ce site, l'Algérie aurait introduit dans le document final du Sommet des dispositions se rapportant à l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger », ajoute le texte. A ce titre, le ministère note que « la délégation algérienne dément formellement avoir pris une telle initiative. Tout ce que le document final de Kampala comprend comme langage à propos de la crise malienne a été adopté depuis la réunion ministérielle de Bakou » du Mouvement des pays non-alignés. « Ce langage appartient en propre au Mouvement des non-alignés et l'Algérie n'est intervenue à aucun moment dans sa formulation », a conclu le communiqué.

COMMENT RABAT ET TEL AVIV ENGAGENT DES ARMÉES DE JOURNALISTES POUR APPUYER LEURS PLANS

Rachid M'Barki, ex-BFMTV, rétribué à 8 000 euros pour nuire à l'Algérie

A la guerre comme à la guerre : tous les coups sont permis, quitte à faire entorse aux principes d'éthique et de déontologie du journalisme.

Le rédacteur ayant remplacé le soldat, le clavier l'arme automatique, dans cette guerre médiatique menée contre l'Algérie par plusieurs entités, dont le Maroc, Israël et les Emirats sont la face visible, il est toujours utile d'ouvrir des placards fermés pour y débusquer des secrets bien gardés. Le Franco-Marocain Rachid M'Barki aura été l'exemple type de ces derniers mois ; écarté de BFMTV en février 2023 après des soupçons de diffusion de séquences sur des pays étrangers non validées par sa hiérarchie, le journaliste a été mis en examen au mois de décembre et aurait, à ce moment-là, tout avoué. Donc, il y a du nouveau dans son dossier et c'est intéressant de constater que l'Algérie n'a pas été mentionnée, par souci de ne pas donner de la

consistance au dossier. Mais personne n'est dupe de la supercherie, car même s'il y a eu un aveu, il y a eu rétention de l'information et tri sélectif du déballage. D'après les informations du Parisien parues le 19 janvier, Rachid M'Barki est passé aux aveux face aux enquêteurs et a reconnu avoir été « rétribué pour diffuser des sujets orientés dans ses journaux sur BFMTV » : « Il m'est arrivé de recevoir des sommes d'argent. Oui, je reconnais les faits de corruption passive », a-t-il admis, estimant avoir « perçu entre 6 000 et 8 000 euros ». Des sommes jugées faibles par les enquêteurs, au vu des risques encourus. De quoi les faire se demander s'il n'évaluerait pas à la baisse ses rémunérations...

Un audit interne à BFMTV qui identifiait « au moins 13 sujets problématiques diffusés dans son journal »

Au mois de janvier 2023, une enquête interne a été ouverte à BFMTV visant

leur présentateur historique Rachid M'Barki, à l'antenne depuis 2005. Le journaliste est soupçonné d'avoir diffusé des informations « non validées » dans son journal du soir, sous l'influence d'un « réseau occulte qui mène des opérations de désinformation et de manipulation de l'opinion au profit d'États et clients étrangers ». Les sujets mis en avant par Rachid M'Barki concernaient notamment les oligarques russes, le Qatar, le Soudan, le Cameroun, ou encore le Sahara occidental. On apprend également que l'enquête a recueilli plusieurs preuves compromettantes contre le journaliste, dont un audit interne à BFMTV qui identifiait « au moins 13 sujets problématiques diffusés dans son journal », lesquels n'avaient « rien à voir avec la ligne éditoriale » de la chaîne et défendaient les intérêts de pays étrangers. Comme on le voit, il y a rétention de l'information sous les tonnes de sujets

livrés. Car il fallait expliquer sérieusement qu'il y a une société israélienne, Team Jorge, qui agissait derrière, et qui était rémunérée pour faire du lobbying au profit du Maroc, que M'Barki, comme tout journaliste cupide qui se respecte, agissait en agent double, travaillant et pour les Marocains et pour les Israéliens. Il fallait également dire que l'Algérie était ciblée par les biais des informations visés, en encensant le Plan d'autonomie marocain au Sahara occidental et en rabaisant les propositions algériennes de sortie de crise.

Sociétés écrans, groupes d'influence, lobbyistes, faux nez et faux drapeaux, mercenariat médiatique, etc. Etrange affaire qui ne dit pas tout, et dont nous ferons un article plus fouillé, prochainement, eu égard à la fois à sa nature utile et intéressante pour percer à jour ce qui se trame dans les abysses.

Par Fayçal Oukaci

«ISRAËL EST AU BORD DE LA GUERRE CIVILE»

«HAARETZ» ACCUSE NETANYAHU DE CRÉER UNE GUERRE D'USURE POUR ASSURER SA SURVIE

«Préparez-vous à la guerre civile», c'est ainsi qu'un expert sioniste s'est adressé aux colons israéliens dans une note publiée jeudi 18 janvier dans le journal Haaretz.

Sur fond de la détérioration de la situation sécuritaire et économique dans les territoires occupés et des manifestations massives dans les rues de Tel-Aviv contre Netanyahu et ses défaites successives dans la guerre à Gaza, les médias israéliens ont averti qu'Israël était sur le point de plonger dans une guerre civile à grande échelle.

Le journal Haaretz estime qu'en cas de manifestation de masse dont l'ampleur serait bien plus grande que ce qui s'est produit jusqu'à présent à Tel-Aviv, l'armée israélienne réprimerait les manifestants en les traitant de criminels, de traîtres et de ceux qui poignent les Israéliens dans le dos. Haaretz a décrit le cabinet de Netanyahu comme un cauchemar pour les Israéliens, qui n'a tenu aucune de ses promesses électorales et a d'une manière ou d'une autre trompé les Israéliens. La note critique la politique belliciste d'Israël et accuse Netanyahu de tenter de créer une guerre d'usure et permanente dans la bande de Gaza, à ses frontières nord et en Cisjordanie, pour assurer la survie de son cabinet. Faisant référence aux conséquences désastreuses de la guerre à Gaza, ce média a prédit que 2024 serait une année sombre pour Israël en raison de nombreuses crises que les sionistes ont subies, depuis les pertes dans la guerre de Gaza et les conflits avec le Hezbollah à la captivité d'un grand nombre d'Israéliens lors d'une guerre qui s'est transformée en bourbier pour les sionistes. Haaretz a également évoqué la grande crise économique à laquelle fait face le régime sioniste, considérée comme étant à l'origine de la montée du mécontentement des Israéliens et de leurs protestations de masse contre le cabinet de Netanyahu dans les prochains jours.

I.Med

GAZA REFUSE DE MOURIR

20 000 enfants sont nés sous les bombes sionistes

La porte-parole de l'ONU a souligné que «la situation des femmes enceintes et des nouveau-nés dans la bande de Gaza est inimaginable et nécessite des mesures intensives et immédiates. Il a ajouté que le taux de mortalité des nouveau-nés à Gaza est actuellement inconnu. Et que des enfants meurent désormais à cause de la crise humanitaire sur le terrain, ainsi qu'à cause des bombes et des balles.

Les Nations Unies ont annoncé vendredi que des milliers d'enfants sont nés dans des conditions «inimaginables» à Gaza depuis le début de l'agression sioniste contre la bande palestinienne il y a plus de trois mois.

Après son récent retour d'une visite à Gaza, Tess Ingram, porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a raconté dans ses observations les cas de mères saignant à mort et d'une infirmière qui a dû pratiquer une césarienne sur six femmes enceintes décédées.

Selon l'UNICEF, environ 20 000 enfants sont nés pendant la guerre que mène l'armée sioniste contre Gaza.

«Il y a un bébé qui naît toutes les 10 minutes au milieu de cette horrible guerre», a déclaré Ingram aux journalistes à Genève via une vidéo depuis Amman. Elle a ajouté : «La maternité devrait être une occasion de célébration à Gaza. C'est un autre enfant qui va en enfer», soulignant la nécessité d'une action internationale urgente.

«Voir des nouveau-nés souffrir, alors que certaines mères se vident de leur sang, devrait nous donner du fil à retordre», a poursuivi la porte-parole. Ingram a décrit des rencontres «déchirantes» avec des femmes prises dans ce chaos. Ingram a parlé d'une femme nommée «Mashaël» qui était enceinte lorsque sa maison a été bom-



bardée et son mari est resté coincé sous les décombres pendant plusieurs jours, alors que son fœtus ne bougeait plus. La porte-parole a poursuivi : «Elle dit qu'elle est désormais certaine que le fœtus est mort environ un mois après le bombardement et qu'elle attend toujours des soins médicaux», mais Mashaël lui a dit qu'il valait mieux «ne pas avoir d'enfant né dans cette région de cauchemar.» Ingram a également raconté l'histoire d'une infirmière qui a déclaré avoir pratiqué des césariennes sur six femmes décédées au cours des huit dernières semaines, ajoutant : «Les mères sont confrontées à des défis inimaginables pour obtenir des soins médicaux, une nutrition et une protection adéquats avant, pendant et après la naissance. La porte-parole de

l'ONU a souligné que «la situation des femmes enceintes et des nouveau-nés dans la bande de Gaza est inimaginable et nécessite des mesures intensives et immédiates», soulignant que le taux de mortalité des nouveau-nés à Gaza est actuellement inconnu. Mais Ingram a déclaré : «Des enfants meurent désormais à cause de la crise humanitaire sur le terrain, ainsi qu'à cause des bombes et des balles», soulignant que l'hôpital émirati de Rafah fournit désormais ses services à la majorité des femmes enceintes de Gaza. Le responsable de l'UNICEF a révélé que «dans des conditions de surpopulation et de ressources limitées, les équipes médicales sont obligées de retirer les mères de l'hôpital dans les trois heures suivant la césarienne.» Elle a

déclaré : «Ces conditions exposent les mères au risque de fausse couche, de décès, de mortinatalité, de naissance prématurée et de traumatisme psychologique.»

La porte-parole a souligné que les femmes enceintes, allaitantes et les nourrissons vivent dans des conditions «inhumaines» dans des camps temporaires et souffrent de malnutrition et du risque de boire de l'eau insalubre, avertissant que cela «expose environ 135 000 enfants de moins de deux ans au risque de malnutrition aiguë.» «L'humanité ne peut pas permettre que cette situation déformée perdure plus longtemps», a souligné Ingram. «Les mères et les nouveau-nés ont besoin d'un cessez-le-feu humanitaire en toute urgence.»

M.H.

GAZA

Les initiatives arabes : de concessions en concessions

Des pays arabes sont entrain de mener des discussions confidentielles avec les États-Unis et l'Union européenne portant sur l'arrêt de la guerre dans la bande de Gaza et le lancement d'un processus irréversible pour l'établissement d'un État palestinien en échange d'une normalisation totale avec l'État d'occupation israélien.

C'est ce qu'a révélé le Financial Times qui cite, sous le sceau de l'anonymat, un haut responsable arabe.

Le journal n'a pas cité les noms des pays à l'origine de cette initiative, mais tout porte à croire qu'il s'agit de l'Arabie Saoudite et de certains autres pays du Golfe qui craignent un probable embrasement de la région, surtout avec ce qui se passe en Mer rouge.

Les récentes déclarations du ministre saoudien des Affaires

étrangères, le prince Fayçal ben Farhan, au Forum de «Davos» en Suisse où il a parlé de la normalisation de son pays avec Israël en échange d'un règlement définitif de la question palestinienne, confirment que l'Arabie Saoudite n'est pas étrangère à cette initiative. Toutefois, comme à l'accoutumée, cette initiative, malgré toutes les concessions que feront les pays arabes, a peu de chance d'aboutir, car l'Etat hébreu, même s'il est disposé à normaliser ses relations avec les Arabes, ne cédera rien sur la cause palestinienne. Depuis l'assassinat d'Yitzhak Rabin en 1995, aucun Premier ministre israélien n'a été favorable à l'établissement d'un état palestinien.

Benjamin Netanyahu vient d'ailleurs de rappeler cette vérité à ceux qui croient enco-

re que l'état d'occupation israélien va accepter l'établissement d'un Etat palestinien. Netanyahu vient en effet d'exprimer publiquement sa ferme opposition à la création d'un État palestinien, quel que soit le scénario d'après-guerre. Ni les concessions arabes, ni les pressions américaines ne feront changer d'avis à l'entité sioniste qui ne veut entendre parler d'aucune souveraineté palestinienne. En vidant Gaza de ses habitants et en encourageant l'implantation des colonies en Cisjordanie, l'entité sioniste ne cherche, au final, qu'à rendre impossible la création d'un Etat palestinien.

Ce qui donne, ainsi à cette initiative arabe un air de déjà vu, qui ne fera que renforcer Netanyahu dans ses positions hostiles et jusqu'au-boutistes. Le seul langage que comprend

l'entité sioniste, c'est celui des armes et des rapports de force. C'est sur ce seul terrain que les pays arabes doivent jouer pour forcer Israël à revoir sa copie. Ce n'est, ni par les concessions encore moins par la normalisation des relations qu'on peut l'amadouer.

On a vu depuis au moins 2020, des pays arabes se sont empressés dans le cadre des accords d'Abraham, de sceller la paix avec Israël, mais cela n'a pas empêché Israël de continuer dans sa politique d'occupation, en détruisant des habitations, en tuant presque chaque jour d'innocents palestiniens, en faisant des incursions répétitives dans la mosquée d'Al Aqsa et en favorisant l'extension des colonies. La normalisation n'a en rien changé la politique d'Israël visa à vis de la question palestinien-

ne. Au lieu de quémander auprès des États-Unis et de l'Union européenne une improbable aide pour régler la question palestinienne, les Arabes seraient bien inspirés en accordant leurs violons sur au moins trois fondamentaux : rupture de toute relation avec l'Etat d'Israël, interdiction du survol de l'espace aérien des pays arabes par les avions civils israéliens, et arrêt des livraisons de pétrole aux pays complices de l'Etat d'Israël dans sa guerre contre le peuple palestinien.

Ce n'est qu'en s'accordant sur ces fondamentaux que les pays arabes parviendront à faire plier l'entité sioniste. Sinon, toute autre démarche n'est que du bruit et des mouvements pour amuser la galerie.

Boualem B.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Plus de 2,6 millions d'hectares de terres agricoles dédiés à la céréaliculture labourés

Plus de 2,6 millions d'hectares de terres agricoles dédiés à la céréaliculture ont été labourés durant la saison 2023/2024, a indiqué jeudi dernier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, qui s'est dit optimiste en dépit de la faible pluviométrie.

Le ministre, qui intervenait lors d'une plénière au Conseil de la nation, a précisé que plus de 2,6 millions d'hectares de terres agricoles avaient été labourés, à ce jour, dont 2,217 millions d'hectares cultivés, soit 74% de l'objectif tracé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir la culture de 3 millions d'hectares de terres dédiées à la céréaliculture. La campagne labours-semailles se poursuivra jusqu'à l'atteinte du niveau escompté, dira le ministre, se disant optimiste quant au succès de cette opération, à la faveur des précipitations enregistrées dernièrement ainsi que des mesures de soutien aux agriculteurs décidées par l'Etat. Le ministre répondait à une question du sénateur Mohamed Rebah (FLN) sur la stratégie du secteur pour la lutte contre la sécheresse et les mécanismes mis en place par le secteur pour l'indemnisation des agriculteurs touchés par ce phénomène. Dans ce



cadre, Cherfa a affirmé que la dernière saison 2022-2023 avait enregistré un déficit pluviométrique de près de 90%, qui a touché la majorité des wilayas du nord du pays, notamment pendant les mois de mars et d'avril qui constituent la période de germination des récoltes dépendant de la pluviométrie. Cette situation était à l'origine des dégâts enregistrés dans la production agricole, avec le recensement de 95.347 agri-

culteurs touchés à travers 34 wilayas, et 84.771 expertises d'évaluation des dégâts, selon le ministre. Pour faire face à cette situation, des mesures et de procédures urgentes ont été prises, en collaboration avec les secteurs concernés (Hydraulique, Finances, Intérieur et Collectivités locales), et l'implication des représentants de la profession, pour la prise en charge de l'indemnisation des agriculteurs touchés, et ce, en

application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 1 octobre 2023. Ainsi, le ministre de l'Agriculture a rappelé que les producteurs de céréales dans les wilayas du nord ont été indemnisés, à travers l'approvisionnement des intrants agricoles (engrais et semences), "à titre gracieux", par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI). Sur un total de 3,5 millions de quintaux de semences stockées, 3,16 millions de quintaux ont été distribués, dont 2,114 millions distribués gratuitement au profit de 114.776 agriculteurs touchés, selon le bilan présenté par le ministre. Quant aux engrais, sur un total de 1,870 millions de quintaux d'engrais, 856.000 ont été distribués et plus de 545.000 ont profité à titre gracieux à 17.695 agriculteurs.

N. S.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le rôle vital de la commune dans la restauration de la confiance entre le citoyen et l'Etat

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a mis en exergue, jeudi dernier, le rôle vital de la Commune dans la restauration de la confiance entre le citoyen et l'Etat. "La Commune, structure de l'Etat la plus proche du citoyen, doit assurer ses performances de manière à contribuer, efficacement, à la restauration de la confiance entre le citoyen et son Etat", dira Boughali dans un message de vœux adressé aux élus locaux à l'occasion de la Journée nationale de la Commune (18 janvier). "Associer le citoyen à la gestion de cette structure doit aller au-delà de la simple désignation de ses représentants dans

les Assemblées populaires communales (APC)", poursuit Boughali, soulignant que "l'Algérie nouvelle repose sur une vision participative qui consacre à tout un chacun un espace dans lequel il participe activement dans son édification, chacun à son niveau". Convaincu que "le cadre juridique idéal de la commune doit consacrer l'esprit d'initiative et de réactivité, dans le respect de la loi et loin des intérêts personnels", le président de l'APN a souligné que "ce cadre devrait maintenir le lien entre cette structure et l'Administration centrale, de sorte à ne pas entraver les projets, ni démotiver les élus". Il a, dans ce contexte, rappelé "les nom-

breuses tentatives visant à parvenir à une mouture idoine des prérogatives attribuées aux présidents d'APC, chargés de la gestion des affaires locales du citoyen", mettant en avant l'importance de "permettre à ces élus de jouer pleinement leur rôle, à la lumière de données réelles, souvent difficiles". Le président de la chambre basse du Parlement s'est dit "optimiste quant à l'avenir de la commune, qu'il entrevoit prospère", d'autant que les hautes autorités font montre, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'"une volonté de fer" à en moderniser la gestion.

R. N.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Lancement de la quatrième édition des caravanes médicales vers les localités reculées

Le coup d'envoi de la 4e édition des caravanes médicales vers les localités reculées des Hauts Plateaux et du Sud a été donné, jeudi dernier depuis le siège du ministère de la Santé (Alger), et ce, en coordination avec le Réseau algérien des jeunes. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a indiqué, en donnant le coup d'envoi de ces caravanes médicales que de telles initiatives visaient

à "rapprocher la santé au citoyen", un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il dira qu'"il s'agit d'assurer des services de santé complets aux normes internationales dans toutes les régions du pays". Le ministre a, à cette occasion, salué la dynamique insufflée par le président de la République pour faire de la

société civile un partenaire actif des institutions officielles dans la mise en œuvre de la politique de développement nationale. Pour sa part, le président du Réseau algérien des jeunes, Adel Gana, a affirmé que ces caravanes étaient composées d'équipes médicales qui sillonneront 17 wilayas jusqu'au 18 mai prochain pour dépister certaines maladies chroniques, à l'instar des

maladies cardiovasculaires, du diabète et de l'hypertension. Pour ce faire, a-t-il ajouté, des cliniques mobiles ont été dotées d'équipements modernes, relevant que l'initiative visait également à soutenir et à former les staffs médicaux au niveau local en guise de contribution qualitative à la prise en charge des patients de ces localités.

R.N./avec APS

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE EN VISITE EN ALGÉRIE

Le président de l'Assemblée nationale de la République de Corée, Kim Jin-Pyo, effectuera une visite de quatre jours en Algérie, à compter de vendredi, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le président de l'APN, Brahim Boughali tiendra, ce dimanche au siège de l'APN, des discussions avec son homologue sud-coréen sur "les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans différents domaines", précise le communiqué. Le président de la délégation hôte aura "des discussions avec le président du Conseil de la nation, avant de visiter plusieurs structures et monuments", conclut la source.

R.N.

CRÉATION DE 96 INCUBATEURS D'AFFAIRES ET DE 100 CENTRES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a déclaré, jeudi dernier, que son secteur avait adopté une politique visant à permettre à l'université de contribuer à la création de la richesse, ce qui s'est traduit, a-t-il dit, par la création de 96 incubateurs d'affaires et de 100 centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE). Lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, Baddari a précisé que son secteur enregistre d'importants chiffres en matière de renforcement des entités de recherche, de développement et de valorisation économique présentes dans les établissements universitaires et de recherche, dont notamment la création de 96 incubateurs d'affaires, de plus de 3.000 espaces pour les start-ups et de plus de 100 CDE. Le secteur qui accorde un intérêt majeur au soutien à la recherche scientifique, compte 1.801 laboratoires de recherche, 47 unités de recherche, 30 centres de recherche, 183 services communs et plus de 60 laboratoires de fabrication, dira le ministre. Kamel Baddari a affirmé que ces centres constituent des outils de développement des compétences des étudiants, inscrits ou diplômés, car les étudiants diplômés ont la possibilité de poursuivre leurs recherches et d'être accompagnés par les laboratoires de recherche pour obtenir des résultats sous forme de label de projet innovant, de brevet d'invention ou de fourniture de solutions aux besoins socioéconomiques. Sur un autre registre, Baddari a souligné la poursuite du renforcement de l'encadrement du secteur par l'ouverture de concours de recrutement pour 2.000 postes, l'année en cours, dont 1.725 réservés aux maîtres-assistants classe B, tout en rappelant que les opérations de recrutement qu'a connues le secteur en 2023, dont l'ouverture de 7.630 postes budgétaires pour un concours de recrutement sur titre des diplômés non-salariés en doctorat et en magistère.

N. S.

PROSPECTIVE

L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE RELEVÉ SES PRÉVISIONS DE DEMANDE DE PÉTROLE

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) vient de relever ses prévisions de demande de pétrole pour l'année en cours (2024), soulignant que les marchés bénéficient d'un bon approvisionnement malgré les troubles au Moyen-Orient. Malgré les attentes accrues, la demande de pétrole continue de ralentir cette année par rapport à l'augmentation de 2,3 millions de barils par jour en 2023, selon le rapport de l'agence publié jeudi dernier. La demande mondiale de pétrole a ralenti au cours du dernier trimestre de l'année dernière, à 1,7 million de barils par jour, bien en dessous du niveau de 3,2 millions de barils par jour enregistré aux deuxième et troisième trimestres 2023. L'Agence de l'énergie a déclaré dans ledit rapport que la demande de pétrole augmentera de 1,2 million de barils par jour au cours de l'année 2024, ce qui est une estimation différente des attentes du mois précédent, qui enregistraient 1,1 million de barils par jour. L'AIE a attribué ses prévisions pour 2024 aux vents contraires de l'économie mondiale, à l'amélioration des normes d'efficacité et à la croissance du parc de voitures électriques. On s'attend à ce que l'offre mondiale de pétrole augmente cette année de 1,5 million de barils par jour, pour atteindre un nouveau niveau de 103,5 millions de barils par jour, soutenue par la production record de pétrole des États-Unis, du Brésil, de la Guyane et du Canada. L'augmentation attendue de la production pétrolière devrait provenir de pays extérieurs aux pays de l'OPEP+, ce qui représente environ 1,5 million de barils par jour. La production moyenne des raffineries mondiales au cours de l'année en cours devrait atteindre environ 83,3 millions de barils par jour, dépassant le record enregistré en 2018, qui s'élevait à 82,5 millions de barils par jour, selon le rapport examiné par l'Unité de recherche énergétique. À mesure que de nouvelles capacités de raffinage sont mises en service au Moyen-Orient, en Afrique et en Chine, l'écart de production entre les pays de l'OCDE et les pays non membres continue de se creuser, estime l'agence. Les données de l'Agence internationale de l'énergie montrent que les stocks mondiaux de pétrole ont chuté de 8,4 millions de barils en novembre dernier, enregistrant leurs niveaux les plus bas depuis juillet 2022. Bien que les réserves flottantes de pétrole aient diminué de 12 millions de barils, les réserves terrestres de pétrole ont augmenté de 3,6 millions de barils, selon les données du rapport. Les stocks de dérivés pétroliers ont diminué de 24,6 millions de barils en novembre 2023, tandis que les stocks de pétrole brut ont augmenté de 16,2 millions de barils. Toutefois, les données préliminaires indiquent que les stocks mondiaux de pétrole ont augmenté en décembre 2023.

M.H.

INTRODUCTION DU CPA EN BOURSE

Une étape charnière dans l'histoire du marché financier algérien

L'introduction en Bourse du Crédit populaire d'Algérie (CPA), qui débutera le 30 janvier avec la mise en vente des actions, constitue une étape charnière dans l'histoire du marché financier algérien, a souligné, jeudi dernier, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada.

« Il s'agit d'un événement qui constitue une étape charnière dans l'histoire du marché financier algérien, d'abord parce que le CPA est la première banque à être cotée à la Bourse d'Alger depuis la création de cette dernière », a indiqué le président de la Cosob qui s'exprimait lors d'un point de presse conjoint avec le Directeur général du CPA, Ali Kadri, à l'issue de la réunion du Conseil de la Commission pour examiner le dossier d'introduction de cette banque publique. Cette introduction, dira-t-il, « traduit l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics, et notamment le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune au marché financier. Nous sommes là devant l'étape qui consacre l'entame des réformes du marché financier ». Tout en soulignant que toutes les conditions ont été réunies pour assurer la réussite de cette introduction, Bouznada a indiqué que le montant de l'offre, qui est de 137,94 milliards de DA, « permettra de multiplier par deux la capitalisation de la Bourse d'Alger ». Il a souligné, dans ce contexte, qu'avec cette introduction, la Bourse d'Alger « dépassera le seuil d'un (1) milliard de dollars de capitalisation boursière au cours de cette année », ce qui ouvrira la voie à d'autres entreprises à entrer en bourse. En 2022, la Bourse d'Alger avait enregistré une reprise de l'activité, avec une hausse de la capitalisation boursière à 67,42 milliards de Da (500 millions de dollars environ), soit une hausse de 48% comparative-



ment à 2021, selon les données de la Commission. L'offre publique de vente (OPV), qui prendra effet à partir du 30 janvier courant, et jusqu'au 28 février prochain, avec la mise en vente de 22 millions d'actions, dans une première phase, au prix de 2.300 Da par action, est susceptible d'être augmentée au maximum à 60 millions d'actions (la limite des 30% du capital social) au cas où les demandes de souscription dépasseraient le nombre d'actions mises en vente initialement. Le nombre d'actions constituant le capital social du CPA est de 200 millions d'actions, avec une valeur nominale de l'action à 1000 DA. Le Conseil des participations de l'Etat avait autorisé, en décembre der-

nier, le CPA à procéder à l'ouverture de son capital social, à hauteur de 30%, via la bourse d'Alger, a rappelé Bouznada, relevant que « l'étude d'évaluation sur la banque a conclu que la valeur de celle-ci est de 512 milliards de Da, à fin juin 2023 ». Détaillant la segmentation de l'offre, c'est-à-dire les catégories qui peuvent souscrire des actions du CPA dans le cadre de cette ouverture partielle du capital, le directeur général de la banque, a indiqué pour sa part, qu'il s'agit des personnes physiques de nationalité algériennes résidentes, dont les salariés du CPA (30% des actions cédées), les investisseurs institutionnels (30%) et les personnes morales de nationalité algérienne (40%). Il a éga-

lement mis en avant l'importance et le caractère « historique » de l'ouverture du capital du CPA via la bourse, compte tenu du montant d'actions ouvert aux investisseurs, permettant de multiplier par deux le niveau de capitalisation actuelle de la place boursière nationale. Actuellement, la Bourse d'Alger compte 4 titres cotés: Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi et Sidal, en plus d'une PME, AOM Invest SPA, spécialisée dans les placements financiers. Après le CPA, la Bourse d'Alger devrait enregistrer cette année l'entrée de la banque de développement local (BDL) à travers l'ouverture de son capital également à hauteur de 30%.

R.E.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION – COSOB

Une convention pour former les journalistes dans les finances

Le ministère de la Communication et la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) ont procédé, jeudi à Alger, à la signature d'une convention visant la formation de journalistes dans le secteur financier. Cette convention a été signée par le Secrétaire général du ministère de la Communication, Mokhtar Khaldi, et le président de la COSOB, Youcef Bouznada. Elle a pour objectif de faire bénéficier des journalistes des secteurs public et privé de sessions de formation dans le domaine des techniques financières, monétaires et bancaires, a indiqué Mokhtar Khaldi. L'objectif est de permettre aux journalistes de bien maîtriser le contenu des manifestations financières et des activités bancaires qu'ils couvrent. Il s'agit « d'insuffler une nouvelle culture auprès des citoyens en ce

qui concerne les opérations financières tout en donnant une plus grande crédibilité à nos structures financières et bancaires », a expliqué le Secrétaire général du ministère du ministère. L'organisation de sessions de formation au profit des journalistes entre notamment dans le cadre de l'application des nouvelles lois régissant l'Information, et qui accordent un intérêt particulier à la formation des journalistes activant au sein des divers supports médiatiques, a souligné le SG du ministère. Le président de la COSOB, quant à lui, a fait savoir que cette convention offrait un double avantage: permettre aux journalistes de se familiariser avec l'ensemble des termes financiers et, à travers eux, vulgariser la culture financière et l'éducation financière chez le grand public. A travers ces formations, a-t-il dit, les journalistes

seront dans la capacité de diffuser la culture financière à travers les articles et les reportages qu'ils réalisent. « Nous avons convenu d'organiser des journées d'information tout au long de l'année au profit des journalistes, en plus d'une formation autour des marchés financiers durant quatre mois, sanctionnée d'un diplôme octroyé par l'Institut de formation bancaire dans le secteur de la finance », a souligné Bouznada. Une première session de formation, d'une durée de 4 mois, débutera la semaine prochaine au sein de l'Institut de formation bancaire (IFB) à Alger, au profit d'une dizaine de journalistes de la presse nationale devant leur permettre d'acquérir des connaissances dans les domaines des finances, des affaires et de l'inclusion financière.

N. S.

BÉJAÏA

La réalisation de la station de dessalement de Tighremt a une portée stratégique

Cette grande station de dessalement est appelée à couvrir les besoins de la wilaya de Béjaïa mais également les wilayas limitrophes Sétif, Bordj Bou-Arredj et Bouira.

L'importance «stratégique» de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Tighremt à 40 km à l'ouest de Béjaïa, est «évidente», a affirmé jeudi le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors d'une visite de travail effectuée à cette wilaya. Le ministre a souligné que l'importance de la SDEM de Béjaïa est due au fait qu'une partie de la ressource de ce projet sera destinée à alimenter, à terme, les wilayas riveraines, notamment Sétif, Bordj-Bou-Arredj et Bouira, la station étant modulée pour produire quotidiennement 300.000 M3 alors que les besoins de la wilaya sont fixés à quelques 250.000 M3. Sur le terrain, au lieu-dit, «Assoumeth», en haute montagne, à quelques trois (3) km de Tighremt, Co-Sider-canalisation et les entreprises hydrauliques relevant du ministère, s'évertuent à transformer le site et à



le préparer pour accueillir les équipements requis et par ricochet assurer dans un premier temps, l'alimentation en eau de toute la région ouest, sujette depuis des années à un stress hydrique des plus aigus, selon les explications fournies sur place. Le ministre a exhorté les acteurs impliqués dans la réalisation du projet, à conjuguer leurs efforts, non seulement pour être dans les délais contractuels, mais pour «le livrer avant terme». M. Derbal a aussi rendu «un hommage

appuyé» à toutes les entreprises qui sont engagées dans la réalisation du projet, lequel, au vu des avancées enregistrées «augure de perspectives prometteuses et d'une qualité technique exigeante», a-t-il dit. Le ministre s'est également dit «satisfait» de l'avancée des travaux de réalisation, en aval, du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et des transferts hydriques de la station vers les agglomérations limitrophes, voire au-delà. Durant sa visite à Béjaïa, le ministre a également

passé en revue plusieurs autres chantiers, notamment ceux relatifs à la réalisation de stations d'épuration des eaux usées à Sidi-Aich et Oued-Ghir. La première étant en achèvement et l'autre en début de réalisation. Le ministre a exhorté les cadres techniques de ces deux projets à «aller vite» et surtout «à réfléchir doré et déjà, à la possibilité d'exploiter à pleine capacité les eaux traitées et leur mise à disposition en faveur de l'irrigation agricole». **R.R.**

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE :

DIVERSES ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS L'OUEST DU PAYS

Diverses activités ont été organisées, jeudi dans les wilayas de l'Ouest du pays, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la commune, portant sur l'inauguration de plusieurs structures, des portes ouvertes, des conférences, en plus d'honorer plusieurs cadres des collectivités locales. Dans la wilaya d'Oran, le wali Saïd Sayoud a effectué une visite au siège de la commune de Bethioua (Est de la wilaya), et ce parallèlement à sa visite d'inspection dans la daïra éponyme. Le programme de la visite du wali à la daïra de Bethioua a comporté l'inauguration de l'école coranique «Malek Ibn Anès» du village de Layayda, l'école primaire «Moudjahid HamdadaBelkacem» à la cité 1.000 logements sociaux. Il a également procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un CEM baptisé du nom du Moudjahid BouabdelliAyadh et inspecté un groupe scolaire de Bethioua et un complexe sportif de proximité à Granine. Par ailleurs, le bloc de la direction de l'Etat-civil de l'APC d'Oran a abrité une exposition tenue au siège du cabinet de cette collectivité locale, drainant un grand nombre de visiteurs intéressés par l'exposition de registres de l'état-civil. Des cadres de cette direction ont souligné, dans leurs explications fournies aux visiteurs, que «les anciens registres sont pris en charge et protégés de manière à ce qu'elles fassent partie de la mémoire collective des habitants de la ville d'Oran et des villes avoisinantes et c'est aussi une référence importante pour les chercheurs dans le domaine de l'histoire et de la démographie, entre autres». La numérisation de tous les actes de l'état-civil de la

commune d'Oran, y compris les anciens, a été achevée pour faciliter la délivrance des documents demandés par les citoyens à des fins administratives, selon ces cadres.

La manifestation «Portes Ouvertes» a permis aux citoyens de prendre connaissance des différentes directions de la commune d'Oran, de ses services et des missions qu'ils accomplissent dans le cadre du service public, outre les projets qui ont été réalisés au cours de l'année 2023 dans divers domaines. Dans la commune d'Aïn-Temouchent, le chercheur en histoire Dr Yacine Benamar a passé en revue, lors d'une intervention animée à cette occasion, l'histoire de cette ville dont l'édification remonte au 2ème siècle. Des registres de l'Etat-civil ont été exposés, lors de cette manifestation, à laquelle a assisté le wali d'AïnTeouchent, M'hamedMoumen, avec la présentation d'une fiche technique sur les missions principales de la commune au titre des textes réglementaires la régissant et des différentes étapes de l'évolution de la commune, ainsi que les enjeux de la numérisation qui a connu une importante étape dans sa concrétisation, ces dernières années. communale (APC) d'AïnTemouchent. A Tiaret, à l'occasion de la Journée nationale de la commune, un réservoir d'eau d'une capacité de 250 mètres cubes a été mis en service dans la zone «MatmarLabiodh» (commune de Medroussa), réalisé dans le cadre du programme d'urgence du Fonds pour le Développement des Régions des Hauts Plateaux, avec une enveloppe financière de 15,05 millions DA, selon les explications fournies au

wali, Ali Bouguerra. Par ailleurs, le même responsable a inspecté le projet de réalisation d'un groupe scolaire comprenant 9 salles de classe, où il a été décidé de fournir les ressources financières nécessaires pour l'achèvement des travaux restants, tels que le bloc administratif, le chauffage central et l'aménagement de la cour, afin que l'installation soit prête pour la prochaine rentrée scolaire. A la même occasion, les anciens présidents et secrétaires généraux de plusieurs communes de la wilaya ont été honorés et la délégation de la wilaya a assisté, dans la commune de Medroussa, aux travaux de délibérations animés par des élèves du cycle primaire. Dans la wilaya d'El Bayadh, le wali Nouredine Belaribi a présidé, aux côtés des autorités civiles et militaires locales, le lancement du projet de réhabilitation du réseau routier urbain, doté d'une enveloppe financière de 191 millions DA, financée par le Fonds de Garantie et de Solidarité des Collectivités Locales. Au chef-lieu de wilaya, le coup d'envoi du projet de lutte contre les points noirs a été donné pour le réseau d'eau potable à Haï AbdelhakBenhamouda, ainsi que la pose de la première pierre pour la réalisation d'un bureau de poste à Haï «Les frères Hasni», un stade de proximité à Haï Ouled Yahia, l'inauguration d'un stade de proximité à Haï ChahidMoulKheloua-Boualem sis sur le chemin du bassin. Une exposition a été organisée à la maison de la culture et des arts «Mohamed Belkheir», mettant en lumière les différents services de la commune d'El Bayadh, et des fonctionnaires admis à la retraite ont été honorés à cette occasion.

PORT D'ORAN :

PLUS DE 10 MILLIONS DE TONNES DE MARCHANDISES TRAITÉES EN 2023

Plus de 10 millions de tonnes de marchandises, toutes natures confondues, ont été traitées en 2023 par le port d'Oran, a-t-on appris de la Direction générale de l'Entreprise Portuaire. Selon le conseiller du Président-directeur général de l'EPO, Fasla Mohamed Djaoued, un volume global de 10.112.151 de tonnes de diverses marchandises a été traité, durant l'année écoulée, contre 10.695.159 tonnes en 2022, soit un «léger recul» de 5%.

S'agissant des exportations hors-hydrocarbures, la même source a déclaré à l'APS que 2.194.878 tonnes de klinker ont transité par le port d'Oran, durant la même période, suivi du ciment avec 429.873 tonnes et de divers métaux ferreux (489.276 tonnes). Le conseiller du PDG de l'EPO a précisé, dans ce contexte, que le volume des exportations du ciment a connu une hausse «significative» en 2023, estimée à 37%, en comparaison avec l'année 2022, suivis des métaux ferreux, qui ont connu une augmentation de 2%. Le mouvement des marchandises solides ayant transité par le port de la capitale de l'Ouest a atteint un volume de 1.074.904 tonnes, durant la même période. Concernant les importations, M. Fasla a précisé que les céréales, toutes variétés confondues, occupent la première place des marchandises importées en 2023, avec un volume évalué à 2.306.996 tonnes, contre 2.472.120 tonnes en 2022, soit un écart négatif de 7%. Le même responsable a fait observer que l'année 2023 a été marquée également par l'importation, via le port d'Oran, de 1.648.655 tonnes d'aliments de bétail. Le volume des marchandises en vrac liquides traité par le port d'Oran, durant l'année écoulée, a atteint, quant à lui, 159.174 tonnes, représentant une hausse de 20%, en comparaison avec 2022, a détaillé M. Fasla, qui a précisé que les produits exportés sont constitués d'huiles végétales, principalement de soja. S'agissant du volume des activités diverses (importation/exportation), le bilan annuel fait état d'une hausse de 11%, sur un volume global évalué à 2.740.308 tonnes, contre 2.464.870 tonnes enregistrés en 2022, constitués principalement de produits ferreux et de matières d'emballage. Le port d'Oran a vu, durant la même période, une hausse notable du mouvement des conteneurs évalué à 21%, a fait observer le conseiller du PDG de l'EPO, avec pas moins de 246.682 conteneurs, contre 203.294 enregistrés en 2022, soulignant que le poids brut des marchandises transportées a atteint 1.469.172 tonnes, contre 1.285.818 tonnes en 2022. S'agissant du mouvement des voyageurs et des véhicules, la même source a indiqué que 236.968 voyageurs et 75.486 voitures ont transité par le port d'Oran, soit une augmentation, respectivement de 11% et 25% en comparaison avec les données de 2022.

APS

RISQUES DE LA SURCO PLUS D'UN MILLIARD UNE PERTE

A l'échelle du globe, 1,5 milliard de personnes dans le monde souffrent d'une forme ou d'une autre de perte auditive, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). C'est ce que souligne un article, publié dans Medisite, qui ajoute qu'il s'agit d'une problématique de santé publique qui évolue à bas bruit puisque que d'ici à 2050, ce sont 2,5 milliards de personnes dans le monde, soit une personne sur quatre, qui souffriront de déficience auditive à des degrés divers, d'après le rapport mondial de l'audition de l'OMS paru en 2021. « La prévention et la protection face aux nuisances sonores constituent donc des chantiers titanesques, d'autant plus dans notre société où nous sommes confrontés en permanence et à cette pollution sonore, en ville, à l'extérieur quand nous marchons, à proximité des axes routiers, dans nos jardins, à domicile jusqu'à notre travail », précise la même source. L'environnement professionnel figure parmi les sources majeures d'exposition aux bruits. Sont considérées comme nocifs, des bruits qui dépassent le seuil de 80 décibels(dB) ou comportant des chocs ou des impulsions. Passé ce

bruit de 114dB, soit bien au-delà du seuil critique. Les policiers, exposés aux sirènes, talonnent les urgentistes avec un niveau sonore préjudiciable estimé à 110 décibels. L'arboriculteur, qui entretient les arbres à coups d'équipements sonores comme des tronçonneuses occupent la troisième place du podium parmi les métiers les plus à risque de surdité, avec une exposition au bruit évaluée à 102 décibels. Avec un niveau de 99,3 décibels, les ouvriers de chantier sont vulnérables à la surdité. Outre la surdité, l'exposition à un bruit élevé au travail présente également d'autres risques parfois moins connus pour la santé tels que des troubles cardiovasculaires, des troubles du sommeil, du stress ou encore une baisse des performances cognitives. La pollution sonore, un fléau qui prend de l'ampleur. Dans le but d'initier le public et de sensibiliser tous les acteurs de la société à l'importance de la qualité de notre environnement sonore, la Semaine du son de l'UNESCO se tient en janvier chaque année. Le son est important, il touche tous les âges et imprègne les dimensions économique, environnementale, sociétale, médicale, industrielle et culturelle. Il contribue à notre comportement individuel et collectif, en aidant à façonner les relations que nous formons avec les autres. La « Semaine du

et mentale des personnes, ainsi que la vie des animaux urbains. « Trafic routier, transports aériens, établissements scolaires, travaux, professionnels mal isolés, voisinage bruyant ... La pollution sonore comporte des dégâts sur notre espérance de vie et sur la biodiversité », selon un article publié dans Sciences et avenir. En plus de provoquer des troubles du sommeil et des maux de tête, l'exposition à long terme à la pollution sonore est considérée comme un facteur de risque contribuant au développement de l'hypertension, de maladies coronariennes, du diabète et de lésions auditives irréversibles. Cette problématique touche particulièrement les plus jeunes et les plus âgés, selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur le sujet. Les niveaux sonores élevés perturbent également le comportement de nombreux animaux urbains tels que les oiseaux, les grenouilles et les insectes, ainsi que la communication acoustique dont ils dépendent pour leur survie. Rien qu'en Europe, l'exposition au bruit à long terme contribue à 12 000 décès prématurés et à 48 000 nouveaux cas de cardiopathie ischémique, selon le rapport du PNUE. Elle concerne plus de 20% de la population européenne, soit plus de 100 millions de personnes, et coûte des milliards d'euros chaque année aux gouvernements. Déjà en 2018, le bruit représentait le second facteur environnemental provoquant le plus de dommages sanitaires en Europe, derrière la pollution atmosphérique, selon l'OMS. La situation se dégrade d'année en année avec l'augmentation des activités humaines. Trafic routier ou aérien, travaux incessants ou encore voisinage : nous vivons dans un monde de plus en plus bruyant, sans que nous en soyons toujours conscients. Si le bruit est un enjeu bien connu de santé publique, avec des conséquences sur la perte d'audition, la qualité du sommeil, ou encore le système cardio-vasculaire, les dégâts qu'il cause sur la biodiversité – notamment en ville – le sont moins. Une perte d'espérance de vie en bonne santé liée à l'exposition au bruit La pollution sonore liée à l'activité humaine n'est pas anodine : elle constitue une menace pour la faune et l'ensemble de l'écosystème dont elle fait partie. Le bruit modifie le comportement d'espèces clés, parfois de manière importante, même si elles peuvent montrer des signes apparents d'adaptation." Certains oiseaux sont continuellement stressés ou distraits. D'autres chantent plus fort et plus aigu pour se faire entendre et communiquer avec leurs congénères. Pour lutter contre la pollution sonore, les villes peuvent verdir leur environnement. La végétation en milieu urbain, comme les espaces verts, les ceintures végétales et les toits verts, absorbe l'énergie acoustique et diffuse le bruit. "La renaturation en milieu urbain va avoir un impact direct sur le rééquilibrage des milieux sonores, entre la géophonie (sons issus des phénomènes naturels non vivants, ndlr), la biophonie (sons produits par les organismes vivants, ndlr) et l'anthropophonie (sons d'origine humaine, ndlr). "Les plans d'urbanisation doivent absolument prendre en considération cette problématique de pollution sonore", estiment les experts. Les villes doivent verdir leur environnement. La végétation en milieu urbain, comme les ceintures d'arbres, les arbustes ou les toits verts, absorbe l'énergie acoustique et diffuse le bruit. En plus d'embellir les rues, elle permet de préserver la faune et la flore en ville. De quoi offrir un répit aux lieux bruyants et contribuer à notre bien-être mental. Les programmes visant à « reconstruire en mieux » représentent une opportunité sous-utilisée pour les décideurs politiques, les urbanistes et les communautés de créer des espaces verts supplémentaires pour tous.

La réduction de la pollution sonore est une priorité de la conduite per... du trafic rou... vélo, qui ré... qualité de l'a... Des disposit... place par les... trafic aérien... bruits de vo... des nouvel... normes strict...

LE FLÉAU COMPRES

Le son est... quotidien, il... d'illustrer et... lutions. Mai... prend de l'ar... mixer un son... Ils sont à peu... enregistré et... enregistrée, c... conséquences... les neurones... question du... tique qu'est... avoir des co... auditive. Ce... gnant les rés... « La compre... nique visant... les sons forts... notre quotid... musique, de... teformes mu... sonore homo... tiquement l... sonores désa... ce inaudible... potentiels lo... sée à l'extrê... », soulignent... définie com... son, peut dev... tive lors d'... recherches r... Paul Avan, p... tion à Paris... de l'écoute... pressée chez... présentant r... humains. L... musique sur... néfastes, nor... la fatigue au... Le Pr. Paul A... sion "asphyx... les microsile... auditive né... oreilles de ré... ment mis en... lisation des... complexité c... vertes ouvre... sensibiliser l... qualité sono... l'UNESCO, c... seront un lab... un "nutrisco... pourrait être... plateformes... des informat... santé auditiv... pression son... limites de la... extensibles... humaines d'... de « paupière... exposé à des... élevés, souve... ve, cette exp... bien-être, la

La Semaine du Son de l'UNESCO, qui se déroule du 15 au 28 janvier, braque les projecteurs sur les dangers méconnus liés à la surcompression du son. Sont considérées comme nocifs, des bruits qui dépassent le seuil de 80 décibels(dB) ou comportant des chocs ou des impulsions. Passé ce seuil, ces nuisances sonores portent atteinte au système auditif.

seuil, ces nuisances sonores portent atteinte au système auditif. Concrètement, on estime que l'ouïe est en danger à partir d'un niveau de 80 décibels durant une journée de 8 heures. Même si le bruit n'est pas prolongé, des effets néfastes peuvent se faire sentir lorsque le bruit est de courte durée mais à un niveau extrêmement élevé (supérieur à 135 décibels).

DE LA FATIGUE AUDITIVE À LA SURDITÉ

« Travailler dans un milieu où les niveaux de bruit sont élevés et ce, de façon prolongée (pendant des années), dégrade progressivement l'audition, charriant de la fatigue auditive (un phénomène réversible) qui peut se transformer en surdité, un phénomène irréversible. ». Certains métiers subissent plus que d'autres cette pollution sonore. En effet, selon le secteur d'activité et le métier exercé, les nuisances sonores sont plus ou moins élevées. C'est ce que rapporte le média américain The Sun qui a répertorié les métiers les plus susceptibles de rendre sourds en se basant sur les données de l'Université du Michigan, aux Etats-Unis. De façon surprenante, les urgentistes et autres métiers des services d'urgence figurent en tête du classement. Les sirènes des véhicules de service d'urgence exposent à un

son de l'UNESCO », est une semaine de manifestations organisée depuis 2004 autour de cinq thèmes liés au son selon une approche transversale : santé (auditive), acoustique et environnement sonore, techniques d'enregistrement et de reproduction, relation image et son, expression musicale et pédagogie. Convaincue que l'environnement sonore, de par son importance, conditionne notre comportement personnel et collectif, la Conférence générale de l'UNESCO à sa 39e session en 2017 a souhaité que l'UNESCO œuvre à la prise de conscience des problèmes liés au son sur le plan international et promeuve les bonnes pratiques liées au son dans tous les domaines de la vie, et ce dès la petite enfance. L'UNESCO encourage ainsi les États membres à se joindre à la manifestation et à organiser chaque année à leur convenance des semaines du son dans l'esprit du mandat de l'Organisation.

POLLUTION SONORE : UNE MENACE POUR LA SANTÉ DES HUMAINS ET DES ANIMAUX

Ces dernières années, de nouvelles problématiques environnementales se sont développées avec l'extension des activités humaines et du réchauffement climatique. Parmi elles, la pollution sonore qui affecte la santé physique

COMPRESSIION SONORE DE JEUNES RISQUENT D'AUDITION

de l'espace disponible pour la permet également de réduire le bruit extérieur. La mobilité électrique et à réduisent le bruit et améliorent la air, doivent aussi être encouragées. ifs doivent également être mis en s gouvernements pour réguler le n et ferroviaire, les activités et isinage, ainsi que la construction les infrastructures selon des tes d'isolation du bruit.

DES SONS SSÉS

un élément essentiel dans notre permet de décrire, de raconter, d'expliquer le monde et ses évolutions le fléau des sons compressés impléur. Cette technique consiste à un très faible avec un son très fort. u près partout, dans tout ce qui est t reproduit (ondes radio, musique télévision, téléphone...), avec des es jugées « catastrophiques » sur de l'audition. Au delà de la simple volume sonore élevé, cette pratique la surcompression du son, peut nséquences néfastes sur la santé phénomène a été étudié, soulignant ultats récents d'études menées.

ssion dynamique du son, une technique à réduire l'écart de niveaux entre s et faibles, est omniprésente dans ien, que ce soit lors de l'écoute de la radio, de la télévision ou de plasicales. Elle offre une expérience ogène et linéaire, ajustant automatique volume pour éviter les pics agréables ou les moments de silences. Cependant, il existe des dangers rsque cette compression est poussée, entraînant la surcompression t le experts. « La surcompression, me une compression excessive du venir préjudiciable à la santé auditive exposition prolongée. Des récentes menées par le professeur physiologiste à l'Institut de l'Audien France ont examiné les effets prolongée de musique surcomt des cochons d'Inde, des animaux une similitude auditive avec les es résultats sont alarmants : la ccompressée a entraîné des effets n pas sur l'oreille interne, mais sur ditive des neurones de l'audition. Avan explique que la surcompression " le système auditif en éliminant nces, ces brefs moments de pause scessaires pour permettre aux écupérer. Une autre étude a également évidence les risques de la généra-basses fréquences, ajoutant à la es facteurs nuisibles. Ces découpent la voie à des initiatives visant à e public et à établir des normes de re. Lors de la Semaine du Son de chercheurs et acousticiens propoel de qualité sonore, semblable à ore" pour le son. Cette initiative e apposée sur des albums ou des musicales, offrant aux auditeurs tions cruciales pour protéger leur ve dans un monde où la surcomore peut passer inaperçue. Les perception auditive ne sont pas compte tenu des capacités écoute. L'oreille ne disposant pas re », l'être humain est sans cesse s niveaux sonores de plus en plus ent de manière continue. Excessiosition peut avoir un impact sur le santé, la qualité et même l'espé-



rance de vie et provoquer troubles du sommeil, des apprentissages ou encore anxiodépressifs.

CASQUES AUDIO, ÉCOUTEURS : DES RISQUES POUR NOTRE AUDITION

L'exposition répétée à la musique surcompressée est potentiellement dangereuse pour la sensibilité auditive car elle rend l'oreille plus vulnérable, même lorsqu'elle ne la menace pas immédiatement. Les experts dressent un constat alarmant. Un enfant sur 700 est touché par une perte auditive sévère ou profonde dans les pays développés. Un milliard de jeunes de 18 à 25 ans sont considérés comme à risque de développer des atteintes auditives. C'est pourquoi, « la sensibilisation à un « bon son » devrait commencer dès l'école », suggèrent les scientifiques. Et d'ajouter : « On constate aujourd'hui une croissance exponentielle de l'apparition de la surdité liée à l'âge, à des facteurs génétiques mais aussi au bruit ». Selon les experts, il est important de rester attentif aux alertes, par exemple les acouphènes. Dans ce cas, il est recommandé de faire sans attendre un bilan avec un ORL. Les experts scientifiques et médicaux s'inquiètent des risques d'augmentation des gènes et troubles de l'audition liés à l'utilisation prolongée et à fort volume des écouteurs et casques audio. En plus des effets sur l'audition proprement dite, trop de bruit dans les oreilles nuit à la santé en général. « Les sons sont connus pour augmenter la vigilance et stimuler le cerveau », ajoute les experts, citant l'exemple des joggeurs qui écoutent de la musique pour se motiver. « Mais à trop abuser, la machine s'emballer, entraînant des troubles du sommeil ou des manifestations cardiovasculaires, comme l'hypertension par exemple. À la longue, trop d'excitation épuise l'organisme laissant place à la lassitude, à la fatigue chronique favorisant les symptômes dépressifs ». « Aujourd'hui, il existe des écouteurs ou des casques très performants qui isolent du monde extérieur, permettant ainsi de ne pas trop monter le son », ajoute notre interlocuteur. « Certains équipements disposent de systèmes de réduction active qui vont de manière électronique, supprimer les bruits extérieurs ». Certaines pratiques sont ainsi faciles à mettre en place : modérer le volume et la durée de l'écoute de la musique, s'offrir des temps de pause auditive au cours de la journée, alterner les modes d'écoute : écouteurs, casque bluetooth, enceintes nomades ou directement en sortie de l'ordinateur.

Une perte auditive chez l'enfant n'a rien d'anodin. Si elle n'est pas repérée, elle modifie son développement et ses capacités d'apprentissage. Les experts pointent du doigt l'utilisation précoce de casques audios. Une bonne audition est le socle du développement du langage, de la socialisation et des apprentissages.

REPÉRER DES PERTES AUDITIVES CHEZ L'ENFANT

Certains symptômes peuvent évoquer une perte d'audition chez l'enfant. Soyez attentifs au moindre signe et n'hésitez pas à consulter si votre enfant vous fait souvent répéter, s'il présente un retard de langage par rapport à ses camarades, s'il mélange ou prononce mal certains sons, s'il présente une régression dans le développement du langage. De même, dans le cas où il fait souvent des otites, s'il demande de monter le volume de la télévision ou de la radio, s'il semble souvent dans la lune, s'il ne répond pas lorsque vous l'appellez. Dans les trente dernières années, ce qui a débloqué la connaissance du système auditif, c'est l'approche des surdités héréditaires, avec notamment plus d'une centaine de gènes identifiés. L'une des solutions serait de « refaire pousser les prolongements neuronaux » puisque « le point critique dans beaucoup de formes de surdités liées au bruit ou au vieillissement est l'atteinte des neurones ». De quoi restaurer l'audition si l'on ne restaure pas des neurones auditifs fonctionnels ».

Les chercheurs misent donc, entre autres, sur la thérapie génique et cellulaire pour prévenir l'apparition de la surdité. C'est notamment l'objectif du travail mené par la société française de biotechnologie Sensorion. Trois grands axes de développement de thérapies innovantes sont à l'ordre du jour. Tout d'abord, restaurer l'audition en traitant les maladies génétiques. Ensuite, prévenir la surdité, notamment en cas de prise de certains médicaments. Géraldine Honnet, sa directrice médicale, cite les chimiothérapies à base de platine, dédiées à la fois aux adultes mais aussi à 90 % des enfants traités pour un cancer, qui peuvent engendrer une surdité à terme (parfois dans les deux ans) ; il s'agirait alors de prescrire, en amont, de petites molécules pour protéger le système d'une perte d'audition et diminuer la sévérité de l'atteinte. Certaines demandes d'essais cliniques sont en cours, avec un accès espéré à ce traitement d'ici quatre ou cinq ans. Enfin, dernier axe, des traitements sont à l'étude via la mise en place d'essais cliniques de thérapies géniques avec l'institut Pasteur.

OPEN SPACE : COMMENT BIEN PROTÉGER SON AUDITION ?

La cadence d'une photocopieuse, le brouhaha de ses collègues, les sonneries répétées d'un téléphone : il existe une multitude de bruits gênants entendu depuis son bureau Selon le Pr Jean-Luc Puel, président de l'association et directeur de recherche à l'Inserm à Montpellier, en France « si pour certains le bruit est synonyme de dynamisme et donne l'impression de travailler, il faut garder à l'esprit qu'il peut être la source de bien des maux. « Même si le son ambiant n'est pas assez fort pour provoquer une surdité, il est très difficile de travailler dans le bruit car vous avez du mal à vous concentrer et vous risquez de rentrer chez vous avec de la fatigue, du stress ou des maux de tête », explique le Pr Jean-Luc Puel. Ces tapages altèrent temporairement ou durablement l'oreille, mais aussi la santé en règle générale. Ils modifient l'humeur, perturbent le sommeil, la qualité des relations sociales et par extension la vie professionnelle et personnelle. Dans les bureaux, les niveaux sonores ne présentent pas de risque pour l'audition mais n'en demeurent pas moins dérangeants. Certains bruits peuvent constituer une nuisance importante : conversations, sonneries, imprimantes, ventilation... Ces sons non désirés perturbent les salariés, particulièrement lors des tâches nécessitant de la concentration ou une attention particulière. Ils provoquent une perte de compréhension, notamment en open space. Devenu la norme en entreprise, le décroisement des bureaux laisse surtout les bruits se propager, au détriment de la santé auditive et du travail des salariés. Au fil de la journée, les cellules auditives saturent, provoquant fatigue et agacement. Selon le Pr Puel, « des protections classiques comme des bouchons en mousse, cire ou silicone peuvent suffire » à protéger son audition. Il est aussi indispensable « de s'isoler, de faire des pauses », pendant lesquelles les oreilles seront parfaitement au repos. En somme, « il faut organiser, planifier son travail, alterner les tâches, organiser ses réunions de manière à ne pas être interrompu à tout moment », conseille l'expert. De cette manière, l'organisme pourra récupérer, afin de demeurer performant et attentif sur le lieu de travail », préconisent les experts. Et d'ajouter : « Il faut aussi apprendre à travailler ensemble. Des règles de savoir-vivre sont à respecter et conditionnent le bien-être de tous. Faire attention au niveau de sa voix, ne pas rire trop fort dans les couloirs ou mettre son portable en silencieux peuvent être des conseils à appliquer afin de concilier santé et performance ».

Par Amel B. et Agences

BURKINA FASO

LA BANQUE MONDIALE MOBILISE 3,6 MILLIARDS DE DOLLARS POUR FINANCER 29 PROJETS DANS DIVERS DOMAINES

La Banque mondiale a mobilisé «3,6 milliards de dollars pour financer 29 projets au Burkina Faso dans l'éducation, la santé et l'agriculture», a annoncé ce lundi 15 janvier, Clara Ana De Sousa, Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. Clara Ana De Sousa a fait le tour d'horizon de ces perspectives d'investissement dans ce pays ouest-africain, avec le Premier ministre de la Transition au Faso, Apollinaire Joachim Kyélem de Tambèla.

Ce dernier a rappelé à cette occasion que les priorités actuelles de l'Etat du Faso demeurent la lutte contre l'hydre terroriste. «Si on n'arrive pas à vaincre le terrorisme, tout ce que nous disons ne sert à rien, car il y a des ponts, des Centres de santé, des établissements, etc. qui ont été détruits par les terroristes».

Nous avons besoin d'accompagnements bien ciblés, pas d'accompagnements qui consistent en des bureaux d'études, des conférences, des séminaires où l'on dépense de l'argent, et où il n'y a pas de résultats concrets», s'est voulu direct le chef de l'exécutif burkinabè, soulignant que «ce que nous voulons, ce sont des résultats concrets».

In Agence Afrique

NIGERIA

Le gouvernement lance l'Alliance nationale pour le haut débit, une initiative pour accélérer l'accès à Internet

A l'instar de plusieurs pays, le Nigeria veut se positionner à l'avant-garde du paysage numérique mondial. Pour y parvenir, le gouvernement travaille en collaboration avec tous les acteurs expérimentés du secteur.

Le Nigeria s'appête à lancer au cours du premier trimestre de 2024, l'Alliance nationale de haut débit (NBAN), une initiative visant à promouvoir le développement et l'adoption du haut débit à travers le pays. Le ministre nigérian des Communications, de l'Innovation et de l'Economie numérique, Bosun Tijani, a annoncé le projet le dimanche 14 janvier dans un rapport publié sur son compte LinkedIn.

Le projet est le fruit d'une collaboration multipartite ayant pour objectif de répondre aux défis qui entravent l'utilisation des réseaux de fibre optique et le retour sur investissement à l'échelle nationale. La phase initiale cible les Etats d'Edo, d'Ogun, de Kwara, de Katsina, d'Imo, d'Abia, de Borno et de Nasarawa.

«[...] l'alliance réunira les principales parties prenantes des secteurs public et privé, ainsi que la société civile, pour développer en collaboration un ou plusieurs modèles d'entreprise durables pour stimuler l'adoption et l'utilisation d'Internet dans les principales institutions publiques cri-



tiques (écoles, hôpitaux, administrations publiques, bibliothèques et marchés, etc.) », indique le document.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des ambitions du gouvernement fédéral en faveur de l'inclusion numérique dans le pays. Il est question, selon le ministre, de construire une alliance qui servira de plateforme pour coordonner les efforts des acteurs tech et partager leurs ressources afin de soutenir le programme du ministère en matière d'accès à Internet.

Selon les chiffres récents de la Nigerian Communications Commission (NCC), le taux de pénétration du haut débit large bande s'élève actuellement à environ 45,57 %, et seulement 39 % de la population réside actuellement à moins de 5 kilomètres des réseaux de fibre optique. De même, la vitesse moyenne de téléchargement de 26,48 Mbps place le pays au 89e rang mondial avec une fracture numérique importante entre les zones urbaines et rurales, ce qui justifie la nécessité urgente

d'une stratégie de connectivité optimale. En mettant en œuvre l'Alliance nationale pour le haut débit, le gouvernement fédéral ambitionne d'éliminer les obstacles qui entravent le déploiement rapide des réseaux à large bande, collaborer avec des partenaires et des organisations internationales pour tirer parti de l'expertise et des ressources et assurer l'inclusion de tous les segments de la société dans l'économie numérique et d'en faire bénéficier tous les citoyens.

In We Are Tech Africa

TUNISIE

Hyundai, leader indiscutable en 2023 et la marque la plus vendue depuis 2020

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie pour les véhicules particuliers et leader du marché automobile en 2022 annonce sa position de leader incontesté sur le marché automobile tunisien pour la deuxième année consécutive. Cette réussite vient renforcer la vision et l'engagement constants de l'entreprise envers l'excellence, l'innovation et le service à la clientèle. Cette année, Hyundai Tunisie

a également été couronnée par la prestigieuse distinction « Service Client de l'Année 2024 » pour la troisième année consécutive. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement inébranlable de la marque à fournir des services inégalés, en donnant priorité aux besoins et à la satisfaction de ses clients. Pour la deuxième année consécutive, Hyundai Tunisie s'est vu décerner la distinction de « L'Entreprise qui respecte les droits des consommateurs »,

démontrant son engagement en matière de transparence, d'éthique commerciale et de respect des droits des consommateurs, renforçant ainsi la confiance des clients dans la marque.

« Nous sommes extrêmement honorés de recevoir ces prestigieuses distinctions pour la deuxième année consécutive. Cela témoigne de notre engagement continu en faveur de l'excellence, l'innovation et la satisfaction de nos clients. Ces

reconnaisances ne font que renforcer notre détermination à continuer d'élever les normes de l'industrie automobile en Tunisie. Nous remercions nos clients pour leur confiance continue et le dévouement exceptionnel de notre équipe performante ainsi que notre réseau compétent composé de 20 agences », déclare M. Mehdi Mahjoub, directeur général d'Alpha Hyundai Motor. Avec son dévouement sans faille envers sa clientèle et sa

détermination à maintenir sa position de leader dans le secteur automobile, Hyundai Tunisie renforce son engagement à fournir des produits haut de gamme et des services inégalés. Ce triomphe constitue une preuve indéniable du statut de référence de la marque sur le marché automobile tunisien, soulignant son engagement en faveur de l'innovation, de l'excellence et de la plus grande satisfaction du client.

In Africain Manager

SOUDAN

Une mission de l'ONU débute son enquête sur les violations des droits humains

Les membres d'une mission d'enquête de l'ONU qui vient de débiter ses investigations sur les violations des droits de l'homme au Soudan, ont exhorté jeudi dernier les belligérants à cesser impérativement les combats.

La mission, composée de trois personnes, a appelé les factions rivales – l'armée et des forces de soutien rapide (FSR) – à protéger les populations civiles et à s'assurer que les auteurs de crimes graves soient poursuivis. Le Conseil des droits de l'homme avait convenu, en octobre de la création de cette mission d'enquête sur les viola-

tions des droits de l'homme au Soudan, qui vient de débiter ses travaux.

«Des organisations de la société civile soudanaise et d'autres interlocuteurs ont commencé à nous faire part d'allégations sur des violations sérieuses (des droits humains) actuellement en cours», a déclaré le chef de la mission, Mohamed Chande Othman, dans un communiqué.

«Ces accusations soulignent (...) la nécessité de nos investigations et le besoin vital que la violence cesse immédiatement». Les membres de la mission indépendante avaient été nommés le 18

décembre : M. Othman, ancien président de la Cour suprême de Tanzanie, sera épaulé par Joy Ezeilo, juriste et universitaire nigériane, et Mona Rishmawi (Jordanie/Suisse), ancienne experte indépendante de l'ONU pour la Somalie.

«Les parties au conflit ont l'obligation au regard du droit international de protéger les civils des combats, de garantir l'accès humanitaire et de s'abstenir d'avoir recours aux meurtres, déplacements de population, torture, détention arbitraire et disparitions forcées», a rappelé Mme Rishmawi.

Mme Ezeilo a souligné que les accusa-

tions de viols et de recrutement d'enfants-soldats «faisaient partie des sujets de préoccupation prioritaires de notre enquête». La mission devra rendre compte oralement de ses conclusions préliminaires au Conseil des droits de l'homme lors de la session de juin-juillet avant de soumettre un rapport complet en septembre-octobre.

Depuis le 15 avril, le conflit entre l'armée soudanaise et les forces de soutien rapides (FSR) a fait plus de 12.000 morts et plus de sept millions de déplacés, d'après l'ONU.

In Agence

CAN 2023 : MALGRÉ UN DÉCEVANT MATCH NUL 2:2 FACE AU BURKINA

Les Verts gardent espoir et confiance

Comme face à l'Angola (1-1), les joueurs de Djamel Belmadi ont pourtant bien débuté la rencontre et se sont procuré une grosse occasion, par Bounedjah, qui a vu sa frappe filer à côté des buts burkinabés (26^e). En face, les Etalons du sélectionneur français Hubert Velud ne proposaient pas grand-chose. Ce sont pourtant eux qui ont marqué les premiers, juste avant la pause et contre le cours du jeu, sur une superbe tête de Mohamed Konaté (45^e+3).

Tenue en échec lors de son premier match dans la Coupe d'Afrique des nations, l'équipe nationale a fait match nul (2-2) face au Burkina Faso, hier. Elle jouera sa qualification pour les huitièmes de finale de la compétition, mardi prochain, contre la Mauritanie. Le Onze national peut remercier Baghdad Bounedjah. Déjà buteur lors du premier match des Fennecs dans cette Coupe d'Afrique des nations, l'attaquant algérien a arraché le nul dans les dernières secondes de la rencontre face au Burkina Faso (2-2) au stade de Bouaké (Côte d'Ivoire). Déjà auteur du but égalisateur après le celui marqué par les Etalons burkinabés dans ce match, il a sauvé une équipe d'Algérie qui peine à assumer son statut de favorite dans cette CAN.



Comme face à l'Angola (1-1), les joueurs de Djamel Belmadi ont pourtant bien débuté la rencontre et se sont procuré une grosse occasion, par Bounedjah, qui a vu sa frappe filer à côté des buts burkinabés (26^e). En face, les Etalons du sélectionneur français Hubert Velud ne proposaient pas grand-chose. Ce sont pourtant eux qui ont marqué les premiers, juste avant la pause et contre le cours du jeu, sur une superbe tête de Mohamed Konaté (45^e+3).

Menés, les Algériens sont rapidement revenus au score, grâce à Bounedjah, donc. L'attaquant a inscrit un but de fennec des surfaces, à la suite d'un coup franc offensif (51^e). Proche de donner l'avantage aux siens dans la foulée (53^e), il a davantage brillé que Riyad Mahrez, le capitaine algérien, encore une fois passé totalement à côté de son match.

La défense algérienne a aussi subi les événements. Les Burkinabés n'ont pas eu

beaucoup d'occasions mais ont été réalistes... tout en profitant de l'erreur de Rayan Aït-Nouri, auteur d'une faute dans la surface sur Issa Kaboré (69^e). Déjà contre l'Angola, l'Algérie avait encaissé un but sur penalty. Une fois de plus, Anthony Mandrea n'a pas su faire de miracle et Bertrand Traoré a redonné un but d'avance aux Etalons (71^e). C'était donc avant cette fin de match folle et ces neuf minutes de temps additionnel, qui ont profité à l'Algérie de Bounedjah. Avec ce nul, les Fennecs comptent deux points en deux matchs et devront gagner contre la Mauritanie, mardi, pour être certains de qualifier pour les huitièmes de finale. Le Burkina Faso, leader du groupe D avec quatre points, n'en est de son côté pas loin, malgré la déception du nul concédé dans les dernières secondes ce samedi. Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Djamel Belmadi

avait déclaré vendredi dernier que le match face au Burkina Faso, au stade de la Paix à Bouaké était important mais pas capital. Ce sera un match difficile pour les deux équipes, mais pas capital pour nous du moment qu'il y aura un troisième match à venir, avait affirmé Belmadi lors de la conférence de presse d'avant-match, qui s'est déroulée au stade de Bouaké. L'Algérie a raté la première marche en cette 34^e édition, en se faisant accrocher par l'Angola (1-1), alors que le Burkina Faso a attendu le temps additionnel pour l'emporter sur le fil face à la Mauritanie (1-0). L'idéal aura été d'entamer ce tournoi pas une victoire. Belmadi a de nouveau regretté l'absence du dernier geste. Le côté gauche a été plus prolifique, on a eu des situations, il fallait être précis dans le dernier geste et aller chercher le deuxième but, notamment en première période.

R.S.

HAND/CAN-2024 (GR.C - 2E J):
L'ALGÉRIE DOMINE LA LIBYE
(34-19)

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est imposée devant son homologue libyenne sur le score de 34 à 19 (mi-temps : 18-10), en match comptant pour la deuxième journée du groupe C du Championnat d'Afrique des nations CAN 2024, disputé vendredi au Caire. C'est le deuxième succès des Verts dans le tournoi, après celui obtenu devant le Gabon sur le score de 31 à 27. A la faveur de cette victoire, l'Algérie (4 pts) prend provisoirement la première place de la poule C, avant le déroulement du deuxième match mettant aux prises ce vendredi à partir de 19h00, le Gabon au Maroc. Lors de la troisième et dernière journée du groupe C, prévue dimanche, le Gabon affrontera la Libye (13h00), alors que l'Algérie sera opposée au Maroc (19h00). Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3^e et 4^e disputeront la coupe du Président. L'équipe sacrée lors de cette 26^e édition de la CAN se qualifiera directement aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris, alors que le finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

.NB: les deux premiers de chaque poules se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3^e et 4^e disputeront la coupe du Président. L'équipe sacrée lors de cette 26^e édition du Championnat d'Afrique de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024, alors que l'autre finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège. APS

FUTSAL/CAN 2024
(QUALIFICATIONS):
LIBYE-ALGÉRIE LE 3 FÉVRIER
À MISRATA

Le match aller Libye - Algérie comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de Futsal 2024, se déroulera le 3 février prochain à Misrata, a indiqué la Fédération libyenne de football mercredi. Le match retour se déroulera entre le 9 et le 11 février à la salle Harcha-Hassen (Alger). Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la phase finale de la CAN 2024 de futsal qui se jouera en avril 2024 dans un pays qui sera désigné prochainement après le désistement du Mozambique. La mission de la sélection algérienne s'annonce ardue contre les Libyens anciens champions d'Afrique en 2008 et 4^es de la dernière édition disputée en 2020 au Maroc après avoir perdu en match de classement face à l'Angola. En prévision de cette importante compétition, l'équipe algérienne avait effectué du 10 au 18 décembre un premier regroupement ponctué par deux matchs amicaux remportés contre la République dominicaine (8-2 et 5-2), disputés à la salle Harcha-Hassen (Alger). Un total de 13 nations seront engagées lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2024 de futsal. L'Egypte, le Maroc et l'Angola, qui sont les trois nations les mieux classées, seront exemptés des éliminatoires et se qualifieront automatiquement pour la phase finale de la compétition. Les 10 équipes restantes disputeront un tour à élimination directe sous le format "match aller et retour" pour déterminer les 5 nations qui rejoindront, l'Egypte, le Maroc et l'Angola. Seules huit équipes pourront se qualifier pour le tournoi final. APS

CAN 2023 :

LE SÉNÉGAL DOMINE LE CAMEROUN (3-1) ET PASSE EN 8ES DE FINALE

Le Sénégal a composé son billet pour les 8^{es} de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023 en dominant le Cameroun (3-1) vendredi à Yamoussoukro, en match comptant pour la deuxième journée du groupe C. L'équipe d'Aliou Cissé, tenant du titre, s'est imposée grâce à des buts d'Ismaila Sarr (16), Habib Diallo (71) et Sadio Mané (90+5), Jean-Charles Castelletto du Cameroun, ayant réduit le score (83). C'est la première victoire des Sénégalais contre les Camerounais depuis 34 ans en Coupe d'Afrique des Nations. A la faveur de ce succès, le second en autant de matchs, les Lions du Sénégal sont en tête du groupe C avec six points devant le Cameroun et la Guinée (1 pt) qui affronte en soirée la Gambie (0 pt). APS

LA GUINÉE BAT LA GAMBIE (1-0) ET S'APPROCHE DES 8ES DE FINALE

La Guinée a battu la Gambie (1-0) et s'est approchée des 8^e de finale de la Coupe d'Afrique, vendredi à Yamoussoukro. Grâce à un but d'Aguiou Cama-

ra (69^e), le "Syli National" prend la deuxième place du groupe C avec 4 points, derrière le Sénégal (6 pts) et devant le Cameroun (1 pt), un total qui devrait lui assurer au pire sa qualification au tour suivant parmi les meilleurs troisièmes. APS

la Tunisie piégée par la Namibie qui signe un succès historique

La Namibie a créé la surprise en battant la Tunisie, pourtant favorite mais sans idée, pour signer un succès historique 1-0 dans la Coupe d'Afrique des nations mardi à Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire.

Deon Hotto a inscrit le but de la victoire à deux minutes de la fin du temps réglementaire pour offrir le premier succès à la Namibie en quatre participations. La Tunisie, dont c'est la 21^e participation au tournoi continental, a semblé manquer de souffle et doit se rattacher lors du deuxième match pour ne pas hypothéquer ses chances de qualifications. Dans le même groupe E, Mali affronte l'Afrique du Sud dans le dernier match de la soirée toujours à Korhogo

(GR B-2^E J): LE CAP VERT EN HUITIÈMES DE FINALE

La sélection capverdienne de football a validé son ticket pour les huitièmes de

finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2023), en s'imposant largement devant le Mozambique sur le score de 3 à 0 (mi-temps : 1-0), en match comptant pour la deuxième journée du groupe B disputé vendredi au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Les buts du Cap Vert ont été inscrits par Bebe (32^e), Mendes (51^e) et Lenini (70^e).

A la faveur de cette deuxième victoire dans le tournoi, après celle obtenue devant le Ghana (2-1), le Cap Vert est la première nation qualifiée aux huitièmes de finale de la CAN 2023.

Dans l'autre match du groupe B, disputé jeudi soir, l'Egypte et le Ghana ont fait match nul (2-2). A l'issue des matchs de la deuxième journée, le Cap Vert (6 pts) occupe la première place du classement, devant l'Egypte (2 pts), alors que le Ghana et le Mozambique sont derniers avec 1 point. Lors de la 3^e et dernière journée, prévue le lundi 22 janvier (21h00), le Mozambique affrontera le Ghana au stade Ebimpé, au moment où le Cap-Vert défiera l'Egypte au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. NDLR: Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleures équipes parmi celles qui finissent à la troisième place de leur groupe, se qualifient pour les huitièmes de finale.

ENTRÉE EN EXPLOITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LECTURE
PUBLIQUE DE MÉDÉA

Inculquer aux jeunes la passion du livre et de la lecture

La bibliothèque principale de lecture publique de Médéa a été mise en exploitation, jeudi, étoffant, ainsi, l'infrastructure dédiée à la lecture et offrant un nouvel espace permettant d'abriter de multiples activités et manifestations culturelles.

Décliné dans un style architectural moderne, cet établissement culturel de quatre étages renferme plusieurs espaces pour la lecture (enfants, adultes et chercheurs), une médiathèque, une salle d'internet, des aires d'exposition, ainsi qu'une salle de conférence de 250 places, selon les explications fournies sur place par la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua. L'entrée en exploitation de cette bibliothèque contribuera à "optimiser le fonctionnement et la gestion" des bibliothèques et salles de lectures communales, au nombre de 74, dont 24 bibliothèques rattachées au secteur de la culture, les autres étant sous tutelle des collectivités locales, a-t-elle fait savoir. Outre sa vocation initiale, la nouvelle bibliothèque servira à l'accueil des grandes manifestations culturelles, telles que le festival international de calligraphie arabe, mais aussi des événements littéraires nationaux et locaux, a ajouté Mme Gaoua. La bibliothèque principale de lecture publique de Médéa dispose

actuellement d'un fonds documentaire composé de trois mille (3.000) titres couvrant différentes disciplines et qui devrait être renforcé "graduellement" par d'autres acquisitions afin d'enrichir davantage ce fonds documentaire mis à la disposition des lecteurs, a indiqué, pour sa part, la directrice de cet établissement, Amina Bouchouiha. L'établissement dispose d'une banque de données appelée à "mieux organiser le travail des gestionnaires affectés au niveau des bibliothèques et salles de lecture ventilés à travers la wilaya et permettre de traiter, à distance et en temps réel, les activités et les opérations qui se déroulent au sein de ces structures de lecture", a-t-elle expliqué. D'autres activités et prestations seront assurées par cet établissement, telles que le traitement de textes et des travaux d'impression pour les adhérents (étudiants et élèves) de sorte à les aider à mieux exploiter l'ouvrage ou le document consulté sur place, a-t-elle conclu.

I.Med/agence



MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Cinq produits artisanaux protégés

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat envisage la protection de cinq produits artisanaux contre l'imitation et le vol, durant l'année en cours, dans le cadre du programme national de protection des produits de l'artisanat, a annoncé jeudi à Oran, le Directeur général de l'Artisanat et des Métiers au ministère de tutelle, Kameleddine Bouam.

Il s'agit du "couteau Boussâadi" de M'sila, "le burnous en laine" de Messâad, les bijoux traditionnels de Beni Yenni de Tizi Ouzou, le costume traditionnel "Karakou d'Alger" et la "Selle de Tiaret", a indiqué à l'APS M. Bouam, en marge d'un point de presse consacré au Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation, organisé à la Maison de l'Artisanat Traditionnel, dans le quartier Haï Sabah. Au cours de l'année écoulée, quatre

produits de l'artisanat traditionnel ont été protégés, à savoir le cuivre (dinanderie) de Constantine, la poterie de Bider (Tlemcen), les tapis Babbar (Khenchela) et les tapis de Ghardaïa, a ajouté la même source, qui a noté que "ce procédé s'inscrit dans le cadre du programme national de protection des produits traditionnels et en application des orientations de la politique de l'Etat pour la protection de ces produits".

Dans ce cadre, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat œuvre à la programmation, chaque année, la protection de produits de l'artisanat pour atteindre, en 2027, la protection de 28 à 30 produits artisanaux au niveau national, avec la marque "qualité et originalité", permettant à l'avenir d'assurer leur protection

internationale, a-t-on ajouté.

Cette rencontre d'information sur le Centre d'appui aux technologies et l'innovation, relevant de l'Institut national de la propriété industrielle des artisans, a permis de s'enquérir des nouveautés liées à la protection des produits de l'artisanat et les faire connaître, à travers une application virtuelle, a souligné M. Bouam.

Il a indiqué qu'au cours de cette rencontre, la signature d'une convention entre la Chambre de l'Artisanat et des Métiers d'Oran (CAM) et l'Institut National de la Propriété Industrielle "permet aux artisans de s'inscrire au niveau du centre de manière automatique et permanente afin de protéger leurs produits du vol et de la contrefaçon".

L'objectif de cette rencontre est d'instal-

ler un centre d'appui à la technologie et à l'innovation au niveau de la Chambre de wilaya de l'Artisanat et des Métiers, d'accompagner les artisans à protéger leurs produits, dans le cadre des droits de propriété industrielle, de donner une impulsion à l'activité artisanale, de s'élever à un niveau qui contribue au développement social et économique au niveau de chaque wilaya, a souligné le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle, Belmehdi Abdelhafid.

Les artisans de ce centre bénéficieront de sessions de formation, conformément à leurs besoins et demandes pour la protection de leurs produits, les sensibiliser sur l'importance de la propriété industrielle, ainsi que son rôle dans la

promotion de l'entreprise et le succès des projets innovants, a ajouté M. Belmehdi, qui a signalé, par ailleurs, "la présence au niveau du pays de 125 centres d'appui aux technologies et d'innovation à travers les universités et entreprises économiques".

Cette rencontre de sensibilisation à laquelle ont assisté des directeurs des chambres de l'artisanat et des métiers de certaines wilayas de l'Ouest du pays et des artisans, a été supervisée par la Chambre de l'Artisanat et des Métiers d'Oran, en collaboration avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat et sous l'égide de l'Institut national de la propriété industrielle

I.Med/agence

LA MINISTRE DE LA CULTURE INSISTE SUR LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION
DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Objectif : promotion du tourisme dans la région

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a insisté lundi depuis Djelfa sur "la valorisation et la préservation des sites archéologiques, étant d'importants atouts culturels".

Lors de sa visite dans la wilaya de Djelfa, Mme Mouloudji s'est rendue au site archéologique Ain Naga à la commune de Medjbara (sud de Djelfa) où elle a souligné la nécessité de préserver les sites archéologiques à travers "la mobilisation de l'ensemble de partenaires", l'objectif étant la promotion du tourisme dans la région.

A cette occasion, Mme Mouloudji a écouté un exposé exhaustif sur le plan de protection et de restauration du site archéologique Ain Naga classé patrimoine national en 1979. Le site d'Ain Naga a bénéficié, au

titre de la loi de finance 2024, d'une opération d'études, de suivi et de protection, d'après les explications fournies sur place. Evoquant la valorisation des sites archéologiques de la wilaya de Djelfa, la ministre a cité la classification des gravures de la région de "Fidjet L'ben" (commune de Mlilha) en tant que monument culturel national, lors des travaux de la Commission nationale des biens culturels, tenus le 27 décembre dernier.

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, Mme Mouloudji avait visité trois vieilles mosquées situées dans les communes de Djelfa et Charef et dans la wilaya déléguée de Messâad qui a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire mis en place par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'une enveloppe budgétaire de 120 millions de DA dédiée aux projets de restauration.

La ministre s'est également rendue au domicile familial de l'écrivain Yahi Messaoudi, fils de l'éminent Cheikh Si Attia Messaoudi, afin de s'enquérir de son état de santé et de lui décerner, par la même, le bouclier du mérite culturel "en reconnaissance de ses efforts et de sa place scientifique reconnue", selon la ministre.

La ministre a achevé sa visite dans cette wilaya par l'inauguration d'une bibliothèque urbaine à la commune de "Had Sahary" (nord de Djelfa) à laquelle elle a remis un lot de 5.000 livres, en sus de 5.000 autres au profit d'établissements éducatifs.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
WILAYA DE TISSEMSILT
N°NIF : 419031000038021

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique

Direction de l'environnement de la Wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel national ouvert avec exigence de capacité minimale n°14/2023:

« Acquisition de 11 camions bennes tasseuses »

Et Conformément aux dispositions des articles 72/159/160/161/162 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières l'attribution provisoire est prononcée à entreprises :

| Nom de l'entreprise | N°NIF | Montant de soumission DA (T.T.C) | Montant corrigé DA (T.T.C) | Délai de Réalisation | Critère de choix |
|---------------------|-----------------|----------------------------------|----------------------------|----------------------|------------------|
| SARL DOUDAH | 099835072218369 | 86.570.000,02 | 86.570.000,02 | 03jours | Moins disant |

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de parution de l'attribution provisoire.

Les soumissionnaires non retenus peuvent adresser leurs recours dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis d'attribution conformément du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 21/01/2024 ANEP : N° 2416001873

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Direction de la santé et de la population de Sétif
Établissement public hospitalière Beni Aziz
N° 02/2024

AVIS DE RECRUTEMENT 2023

la direction d'établissement public hospitalière Beni Aziz lance l'ouverture des concours sur le titre pour le recrutement dans les grades suivant :

| DESIGNATION DU GRADE | NOMBRE DE POSTE | DIPLOME | MODE ET LIEU DE RECRUTEMENT |
|---------------------------------------|-----------------|--|-----------------------------|
| Administrateur | 01 | License d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités suivants : sciences juridiques et administratives sciences économiques et financières: sciences commerciales: sciences de gestion: sciences politiques et relations internationales ; sociologie sauf spécialité sociologie éducative Psychologie spécialité organisation de travail: sciences de l'information et de la communication sauf les spécialités presse écrite et audiovisuel. Sciences Islamiques spécialité charia et droit. | Concours Sur Titre |
| Médecin généraliste de santé publique | 01 | Diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent | Concours Sur Titre |
| Ingénieur D'état En Informatique | 01 | Ingénieur D'état En Informatique ou d'un titre reconnu équivalent | Concours Sur Titre |
| Technicien supérieur en Informatique | 01 | Diplôme de Technicien supérieur en Informatique ou d'un titre reconnu équivalent | Concours Sur Titre |
| Attaché principal d'administration | 01 | Diplôme d'étude universitaire ou technicien supérieur dans les spécialités suivants : -Management public -droit des affaires-droit des relations économique international -Gestion des ressources humaine-commerce international-marketing -psychologies | Concours Sur Titre |

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Une demande manuscrite pour participer au concours comprend l'adresse et le numéro du tél. fixe .
- Une copie conforme à l'original du titre ou du diplôme exigé ou d'un titre reconnu équivalent et du relevé de note de cursus de formation.
- Une copie conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
- Attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle dans la spécialité (certificat de travail dans le cadre des contrats pré-emploi ci-jointe d'une copie du contrat) .
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle de candidat dûment visés par l'organe de la sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Fiche de renseignement doit être remplie par le candidat.
- Une copie de la pièce justifiant la position du candidat vis -à-vis du service national

OBSERVATION : * les dossiers de candidature doivent être déposés personnellement au niveau de la direction de l'établissement public hospitalière de Beni Aziz (sous direction des ressources humaines) dans un délai ne dépassant pas les quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de premier avis de presse écrite

- tout dossier incomplet ou adressé hors délai ne sera pas accepté.
- Les candidats non retenus pour participer aux concours peuvent introduire un recours devant l'autorité ayant pouvoir de nomination au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de déroulement du concours.

L'EXPRESS DU 21/01/2024 ANEP : N° 2416001803

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
1ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07/2022

1ÈME Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Est Lancé Pour La :
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE FONDAMENTALE BASE 03 A AMIZOUR - BEJAIA. Après l'infirmité du premier LOT III: VRD, aménagement extérieur et locaux techniques (gala civil de la hache à eau, du poste transformateur et de la chaufferie).

L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment ou travaux publics ayant la Catégorie quatre (IV) et plus en cours de validité disposant d'une attestation de bonne exécution des travaux de même nature, montant : 47.000.000,00DA accompagnée d'un procès verbal de réception définitive, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les dix (10) dernières années y compris l'année en cours, conditions exigées et critère d'élimination.

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges (**Dossier de candidature +offre technique +offre financière**) auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia. (Maître de l'œuvre) Site A la cite raba bloc administratif 11ème étage -w- Bejaia Téléphone fixe et faxe N° 034.12.97.63 et 034.12.97.36.

A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

A) LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :

- Déclaration de candidature - Une déclaration de probité. Ainsi que les documents suivants :
- 1) Capacité professionnelle :**
-Statut pour les sociétés -Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise. -Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant des sous-traitants.
- 2) Capacités financières :**
-Moyens financiers justifiés par des bilans des trois années (2019-2020-2021) et les références bancaires.
- 3) Capacités techniques :**
-Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.-Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et procès verbal de réception provisoire des 03 dernières années y compris l'année en cours -Liste des Moyens matériels pour chaque lot (Mémoire technique justificatif accompagné des cartes grises et assurances pour le matériel roulant, rapport d'expertise établi par un expert automobile et risque industriel datant de moins de deux ans à la date d'ouverture des plis pour le reste du matériel) signé et cacheté.
-Liste des Moyens humains pour chaque lot (Mémoire technique justificatif avec diplômes et bordereau de déclaration auprès de la CNAS) signé et cacheté.

B. L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Déclaration de souscription -Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15/247 du 16/09/2015-Le cahier des Charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- a)-La lettre de Soumission signée et datée.-b) Le cahier des prescriptions spéciales.-c) Clauses administratives.-d) Clauses techniques générales.-e) Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné - f) la décomposition du prix global et forfaitaire g)-le détail quantitatif et estimatif (DQE).

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans les documents du dossier de candidature.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés, de présentation d'une offre non conforme, à tout égard, aux exigences des documents du dossier de candidature.

Les offres doivent parvenir à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia Bloc administratif 45 locaux Cité RABEA Bejaia, dans les quinze (15) jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

1ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07 /2022 PORTANT : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE FONDAMENTALE BASE 03 A AMIZOUR - BEJAIA.

«AVEC INDICATION DU LOT CONCERNE »

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé après 15 jours de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux à 12 H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours augmentée de 15 jours, délai de préparation des offres.

L'ouverture des plis technique et financière se fera dans les quinze (15) jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale à 14 H00, en séance publique au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia.

L'EXPRESS DU 21/01/2024 ANEP : N° 2416001933

WILAYA D'Ain Defla
DAIRA DE HAMMAM RIGHA
COMMUNE DE HAMMAM RIGHA
N° FISCAL : 09844405980019

*** Avis D' Attribution provisoire ***

Le président de L'APC DE HAMMAM RIGHA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel des offres national ouvert N° 01/2024 apparu le 27/12/2023 pour l'opération «* Approvisionnement les cantines des école primaire .» alimentation scolaire "année 2024 et conformément au P.v. de la d'évaluations des offres séance du 10/01/2024 l'opération a été attribuée provisoirement comme suit :

| N° | Désignation des opération | Le soumissionnaire et N° fiscal | Montant de l'offre financier après correction | | OBS. |
|----|--|--|---|------------------|------------|
| | | | Minimal | Maximal | |
| 01 | * lot n 04 Approvisionnement des viande rouge et blanc et œufs . | Manal Sadoun NIF 286440201056132 | 6.311.760.00 DA | 18.935.280.00 DA | Moi disant |

Les soumissionnaire qui sont intéressés a prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres financiers peuvent se rapprocher du siège de la commune (bureau des marches public) dans un délai de trois (03) jours au plus tard a compter du premier jour de cet avis d' attribution conformément aux disposition de l' articles 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public.

il peut aussi chaque soumissionnaire contestant le choix opère par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de 10 jours qui suivent la date de l' avis d' attribution provisoire auprès de la commission de commune des marches publics conformément aux disposition des l' article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 21/01/2024 ANEP : N° 2416001771

ÉTATS-UNIS

Le Congrès américain vote un texte qui évite une paralysie budgétaire

L'adoption de ce texte repousse le spectre tant redouté d'un «shutdown», qui aurait touché plusieurs services non essentiels de l'administration.

«Encore un texte» provisoire adopté aux États-Unis afin d'éviter une paralysie budgétaire du pays, se lasse Politico». Le Congrès américain a approuvé, jeudi 18 janvier, un projet de loi destiné à financer le gouvernement jusqu'à début mars – empêchant de justesse une fermeture partielle des administrations fédérales – envoyé pour promulgation au président, Joe Biden. C'est la troisième fois depuis le début de l'année fiscale, le 1er octobre, que le Congrès prolonge les dépenses sur une base temporaire, souligne The New York Times. La mesure «garantit que les fonctionnaires fédéraux resteront au travail mais n'atténue en rien les pressions politiques sous-jacentes découlant du niveau élevé de la dette américaine, du nombre record de passages à la frontière sud et de la persistance de la guerre en Ukraine», commente The Wall Street Journal. Le Sénat a «faci-



lement» adopté la mesure, par 77 voix contre 18, suivi «à moins de trois heures d'intervalle» par la Chambre des représentants, qui a approuvé le projet de loi par 314 voix contre 108, détaille le quotidien. Les législateurs ont voté le texte «relativement rapi-

dement», alors que la date limite était fixée à minuit (heure locale) vendredi dernier, «espérant éviter les difficultés à se déplacer, [attendues en raison] d'une tempête de neige devant s'abattre de façon imminente sur Washington», raconte Politi-

co. Cette «rapidité relative» a toutefois «masqué l'agitation qui règne» sur la colline du Capitole, écrit le Wall Street Journal. Le président républicain de la Chambre, Mike Johnson, a ainsi «fortement dû s'appuyer» sur les votes démocrates, «près de

la moitié» de son camp ayant refusé de soutenir la mesure, «les conservateurs s'obstinant à exiger des coupes claires comme condition pour accepter de financer le gouvernement». Le groupe parlementaire Freedom Caucus, notamment, a exhorté les républicains à s'opposer au projet de loi provisoire peu avant le vote, expliquant que la mesure ne faisait rien pour «sécuriser la frontière». Ce groupe «de droite dure avait poussé M. Johnson à insister sur des modifications des lois sur l'immigration» dans le cadre des négociations sur le budget, retrace Huffpost. «Mais il a défié le groupe, qui menace de l'expulser du bureau du président de la Chambre.» Si les législateurs ne parviennent pas à adopter un budget pour l'année fiscale au cours des six prochaines semaines, le Congrès pourrait être contraint de se rabattre sur un autre projet de loi de finances provisoire, cette fois pour le reste de l'année fiscale, avertit le New York Times. Le journal ajoute que «les chefs de file du Congrès ont fait remarquer que la menace constante d'un shutdown provoque le chaos dans les agences fédérales, même si la crise est évitée à la dernière minute».

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 04/2024
NIF : 4081400009953

PROJET : AMENAGEMENT DES STRUCTURES DE SANTE A TRAVERS LA WILAYA.
Lot N°03 : Aménagement du Service de Médecine Interne et Réfection de l'Étanchéité du Service Maladies Infectieuses de l'Hôpital de Boufarik.

Ne sont éligibles au présent d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

- **En matière de qualifications et classification professionnelles :** avoir un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité comme activité principale bâtement, classée à la catégorie (04) quatre et plus.
- **En matière de références professionnelles :** Avoir réalisé au moins un projet (marché) construction ou bâtiment, réhabilitation ou aménagement, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.
- **En matière de capacité financière :** le moyenne des chiffres d'affaires des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) des candidats, doit être ≥ 9 000 000,00 DA.

Les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Blida « Service de la Planification et des Moyens 01, rue des Frères Ben Aouda Blida »

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachet et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsque'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (Dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification de catégorie quatre (04) Ou Plus dans le domaine de bâtiment comme activité principale en cours de validité (copie).
- Les bilans des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifiés par (carte grise plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à soumettre dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique.

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
- Planning d'exécution des travaux.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2024 L'objet de : " AMENAGEMENT DES STRUCTURES DE SANTE A TRAVERS LA WILAYA" Lot N°03 : Aménagement du Service de Médecine Interne et Réfection de l'Étanchéité du Service Maladies Infectieuses de l'Hôpital de Boufarik.

La date de préparation des offres est fixée à 21^{ème} jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h 00. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la commission d'ouverture des plis programmer le jour de la fin de dépôt des offres à 13h00 au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Blida.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

L'EXPRESS DU 21/01/2024 ANEP : N° 2416001917

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التكوين والتعليم المهنيين

نص الإعلان الصحفي
تعلن وزارة التكوين والتعليم المهنيين أن:

التسجيلات مفتوحة من يوم الأحد 07 جانفي 2024 إلى غاية يوم السبت 17 فيفري 2024 على مستوى كل المؤسسات التكوينية، وعبر الموقع الإلكتروني: mihnati.mfep.gov.dz

- أيام الانتقاء والتوجيه: 18، 19، 20 فيفري 2024.
- الإعلان عن النتائج: يوم الخميس 22 فيفري 2024.
- الدخول الرسمي: يوم الأحد 25 فيفري 2024.

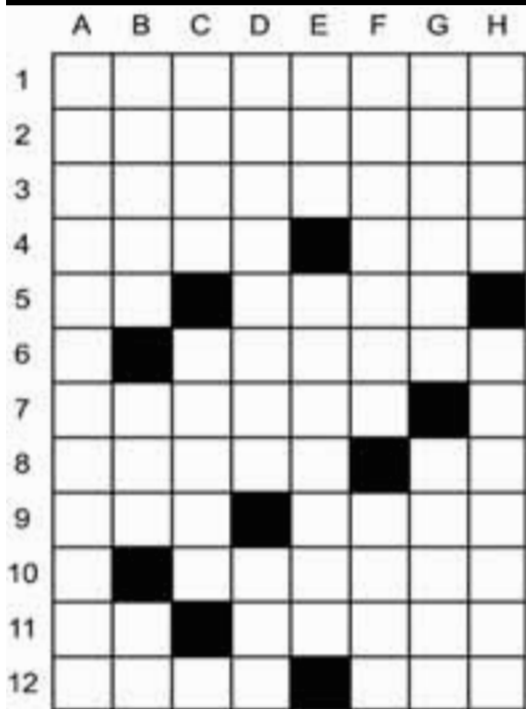
Communiqué

Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels informe :

- Inscriptions du dimanche 07 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 au niveau des établissements de formation professionnelle, et en ligne mihnati.mfep.gov.dz.
- Journées de sélection et d'orientation: les, 18, 19, 20, février 2024
- Proclamation des résultats: jeudi 22 février 2024
- Rentrée officielle le: dimanche 25 février 2024.

L'EXPRESS DU 17/01/2024

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Mets au goût d'olives.
- B. Parfum de marinade. Il fait la fermeture. En face, mais au centre.
- C. Alla sur l'onde. Garniture de couette.
- D. Arrivera sur une nappe. Politesse en fin de repas.
- E. Placé. Il travaille pour des prunes.
- F. Colorations des tissus. On a beau jeu de les gagner.
- G. Jeux d'osselets. Collection de vêtements.
- H. Vieille école de philosophie. Cachées.

HORIZONTALEMENT

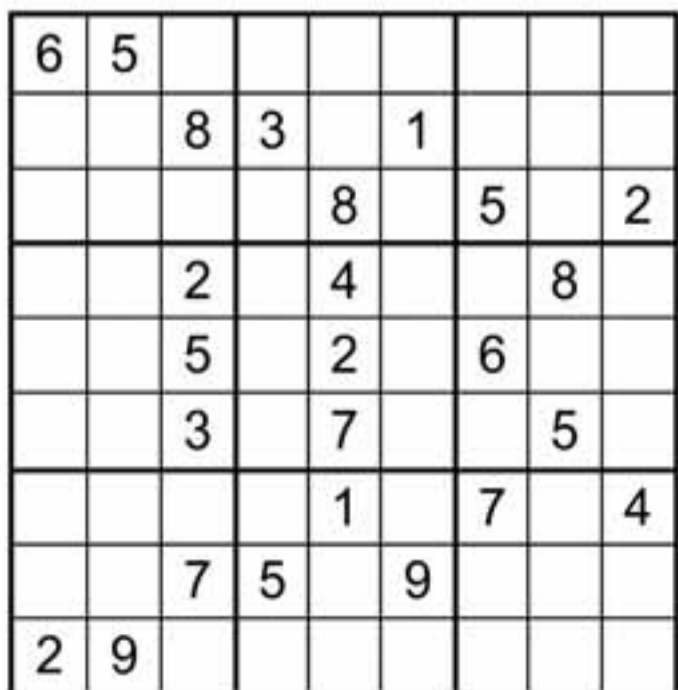
- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Froid et peut-être même glacé.
- 3. On le reçoit deux fois par an.
- 4. Étoile sur toile. Cap à tenir.
- 5. Il en faut plusieurs pour déchaîner les rires. Tel un certain oiseau.
- 6. À lire en condensé.
- 7. Passés au bleu.
- 8. Lit au salon. Ils collectent des tuyaux.
- 9. Arbre tropical au bois apprécié. Vieux chef de tribu.
- 10. Ancien navire grec.
- 11. Il faisait cligner des yeux ceux qui l'aimaient. Port antique.
- 12. Frais de bouche. Pas pour tous.

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | |
|-----------------------------|--------------------|--------------------------|-------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| TROP HARDIS | ABRI RUDIMENTAIRE | TAXES INCLUSES | IL FAIT LE POIDS | ISOLÉE | PARTICULIÈREMENT CHER |
| CHARMEUSE | AVARIES DÉGÂTS | ESPACE PARSEME D'ÉTOILES | PEU COMMODOE | C'EST ÇA | ON Y MET DU POISSON EN BOÎTE |
| ATTENTIVE AUX DÉTAILS | | | | | |
| CLAIRE ET PRÉCISE | | | MONNAIE DES ÉTATS-UNIS | | |
| CONCRÈTE | | | | OUI NE SENT PLUS LE RENFERME | |
| C'EST LE 93 | | | | | |
| DEUX À ROME | | | | | A PAYER |
| EXPERT | | | | | DEUX FOIS CINQ |
| TERMINAISON DE VERBE | | | | | |
| MONTRA DU CRAN | | | | | SPÉCIALITÉ VIET-NAMIENNE |
| | | | | | PETITE ÉTENDUE D'EAU STAG-NANTE |
| | | TEL-LEMENT | COMME LE CALCUL DE TÊTE | TOUT ROUGES DE COLÈRE | DIEU SOLAIRE |
| | | ATTRIBUT DE PAON | | | CHEMIN DE MARCHEURS |
| ON DIT QUELLE FAIT LA FORCE | EM-PRÉINTE LAISSÉE | | | NE PAS RESTER INACTIF | |
| | FILLE FAMILIÈRE | | | | |
| | | | IRIGÉE | | |
| | | | MESURE AGRAIRE | | |
| ACARIEN ESTIVAL | | | | UN SYMBOLE POUR PASCAL | |
| HIDALGO À PARIS | | | | | |
| | | | ELLE LAMINE LE GRUYÈRE | | |
| CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ | | CRIAS TEL L'AGNEAU | | | |



SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACARIATRE ACIER APLANI ARRIVEE ARTILLEUR CALME CECI CELERI DATER
 ENFERMER EPEE FARCI HIEMAL ILET IRISE PARIER PEON PETUNIA PIGE
 RAPHIA REPAIRE REPTILE SUPPLEER TARTARIN TOLERANCE TROT TUILEAU UNIEME
 VERRE

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | T | R | O | T | A | U | L | R | C | E | A |
| U | N | O | E | P | A | A | N | E | L | C | R |
| E | A | L | L | E | M | R | L | I | A | A | E |
| L | I | A | L | E | L | E | T | R | E | L | M |
| L | N | I | I | V | R | P | I | A | I | M | R |
| I | U | H | C | I | E | A | P | P | R | E | E |
| T | T | P | E | R | T | R | N | U | I | I | F |
| R | E | A | C | R | A | E | R | C | S | G | N |
| A | P | R | E | A | D | F | A | E | E | P | E |

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

| | | | | |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| FADJR | DOHR | ASR | MAGHREB | ISHA |
| 06:20 | 12:57 | 15:37 | 17:56 | 19:24 |

RESPECT DES CONDITIONS DES DÉPLACEMENTS INTERNATIONAUX À L'AÉROPORT D'ALGER LE P-DG D'AIR ALGÉRIE Y VEILLE

Le Directeur général de la Compagnie nationale Air Algérie, Yacine Benslimane, a effectué une visite d'inspection à l'Aéroport international d'Alger pour s'enquérir des conditions des déplacements internationaux des voyageurs, notamment à bord du vol Alger-Abidjan (Côte d'Ivoire), a indiqué hier un communiqué de la compagnie aérienne. Effectuée dans la soirée de vendredi, la visite s'inscrit dans le cadre de « la stratégie de renforcement de la communication et de rapprochement des clients d'Air Algérie en

vue de connaître leurs impressions », a précisé la même source. Le DG d'Air Algérie a eu un échange « franc et direct » avec plusieurs voyageurs, venus d'Europe à destination d'Abidjan via l'Aéroport international d'Alger, notamment sur « les conditions de voyage à bord des vols d'Air Algérie ainsi que la qualité des prestations fournies », note le communiqué. Des voyageurs ivoiriens ayant loué cette initiative, ont cité les avantages offerts par la compagnie Air Algérie et les raisons pour lesquelles ils l'ont choisie pour

leur déplacement de la Côte d'Ivoire vers l'Europe et de l'Europe vers la Côte d'Ivoire via l'Aéroport international d'Alger et à bord des vols de la compagnie algérienne, a ajouté la même source. La compagnie Air Algérie assure trois (3) vols hebdomadaires Alger-Abidjan (dimanche, mercredi et vendredi) afin de conforter sa position en Afrique. Dix (10) autres capitales africaines sont desservies par Air Algérie à raison de 52 vols hebdomadaires à partir de l'Aéroport international d'Alger.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 21 JANVIER 2024 // N°731 // PRIX 20 DA

7^E SOMMET DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF) À ALGER

Zoom grand-angle sur le marché gazier

Ce forum se veut un important espace de coordination et de dialogue autour du rôle du marché gazier, particulièrement en cette conjoncture de crise....

Des experts arabes en énergie ont affirmé que le forum prévu en Algérie du 29 février au 2 mars prochain, est d'une importance capitale dans le contexte géopolitique actuel, mettant en exergue, dans des déclarations à l'APS, le rôle primordial de l'Algérie en tant que fournisseur fiable de gaz naturel et en tant que fournisseur leader sur le marché pétrolier mondial. L'expert international et enseignant en ingénierie énergétique, le Dr Ramadhan Abu El Alae, a soutenu que "l'Algérie est devenue un acteur important de l'industrie gazière mondiale", grâce à ses "approvisionnements importants et abondants". Il a souligné que l'accueil par l'Algérie du 7^e Sommet confirme sa position de fournisseur leader sur les marchés mondiaux de l'énergie, saluant "le rôle actif du forum sur la scène énergétique, non moins important que celui de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'OPEP+, dans la détermination des prix et des quantités". Ce forum se veut également, a-t-il indiqué, "un important espace de coordination et de dialogue autour du rôle du marché gazier, particulièrement en cette conjoncture de crise". A son tour, l'expert en énergie et ancien ministre égyptien du Pétrole, Oussama Karim, a mis en avant le rôle de ce Sommet dans la coordination entre les pays exportateurs de gaz pour évaluer le marché "en termes d'offre et de demande et connaître la tendance en cours en cette conjoncture économique délicate marquée par des tensions géopolitiques ayant impacté la navigation en mer Rouge et en Méditerranée, et affecté les quantités de gaz transportées vers l'Europe", afin de trouver des "solutions alternatives". "Ces défis sans précédent" sont à même, a-t-il souligné, de "recomposer la carte mondiale de



l'énergie, dans laquelle les pays arabes pourraient jouer un rôle primordial". M. Karim a insisté sur "le rôle axial de l'Algérie, en tant que fournisseur de gaz naturel et en tant que partenaire énergétique de plusieurs pays européens, au regard de sa situation stratégique et de la compétitivité de ses prix, comparativement au reste des exportateurs de gaz". Pour sa part, l'expert en énergie et ex-vice-président de la Compagnie égyptienne de Pétrole, Medhat Youssef, a souligné le rôle du GECF dans la défense des intérêts des pays membres qui œuvrent à la préservation du gaz naturel considéré comme étant le "meilleur carburant pour tous les usages", en sus d'être un combustible propre, et à la mise en place de stratégies pour une "tarification appropriée" du gaz naturel par rapport aux autres types de carburant. Il a, aussi, indiqué que "les événements que connaît le monde actuellement ont entraîné une augmentation de la demande sur le gaz naturel de différentes sources, et ont propulsé le forum au-devant de la scène énergétique pour interagir avec les grands consommateurs, en tenant compte des problèmes

logistiques qui entravent sa commercialisation". L'expert a encore indiqué que "l'Algérie est l'un des grands producteurs de gaz naturel dans le monde et l'une des principales sources d'approvisionnement des pays de l'Europe en gaz naturel par gazoduc, avec ses réserves importantes de gaz naturel et ses capacités de liquéfaction et exportation de ce gaz par les ports", soulignant que l'Europe considère l'Algérie comme "un partenaire essentiel" pour garantir ses besoins en gaz. De son côté, l'expert et membre du Conseil mondial de l'énergie, Maher Aziz, a estimé que l'accueil par l'Algérie du sommet du GECF réaffirme "le rôle vital de l'Algérie sur le marché gazier", soulignant que "le sommet est d'une importance capitale, notamment en terme de contribution à la régulation de ce marché, notamment". "L'on attend de ce sommet la cristallisation d'une vision plus claire des objectifs du commerce mondial du gaz, avec un équilibre entre les zones de rareté et les zones d'abondance, ou les zones menacées par une pénurie d'approvisionnement et celles disposant d'approvisionnements sûrs", a-t-il ajouté.

DÉCÈS DU GÉNÉRAL-MAJOR AHCÈNE SLIMANE

LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie à la famille du défunt, le Général-Major Ahcène Slimane, ancien Adjoint du Commandant de la 6^e Région militaire et à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

DÉCÈS DU GÉNÉRAL-MAJOR AHCÈNE SLIMANE : CHANEGRIHA PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présenté ses condoléances à la famille du Général-Major Ahcène Slimane, ancien adjoint du Commandant de la 6^e Région militaire, décédé jeudi dernier des suites d'une maladie chronique. "Suite au décès du Général-Major Ahcène Slimane, ancien adjoint du Commandant de la Sixième Région militaire, survenu jeudi 18 janvier 2024, des suites d'une maladie chronique, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, présente, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt de sa profonde compassion, priant Allah, Le Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", souligne le Général d'Armée dans son message de condoléances.

SAÏD CHANEGRIHA ASSISTE À LA LEVÉE DE CORPS DU DÉFUNT

Au niveau du salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a assisté, hier après-midi, à la levée de corps et à la récitation de la Fatiha sur l'âme du défunt Général-Major AHCÈNE SLIMANE, et ce, en présence du Général d'Armée, Commandant de la Garde Républicaine, du Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, des Commandants de Forces et de la Gendarmerie Nationale, du Commandant de la 1^{re} Région Militaire, des Chefs des Départements et des Directeurs et Chefs des Services Centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire et des membres de la famille du défunt. L'oraison funèbre a été prononcée par le Général, inspecteur de la Direction de l'Information et de la Communication de l'Etat-Major de l'ANP, qui a salué les vertus et les qualités du défunt et a rappelé son parcours riche et honorable en tant que cadre supérieur de l'Armée Nationale Populaire. En cette douloureuse circonstance, le Général d'Armée a réitéré, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des cadres et des personnels de l'Armée Nationale Populaire, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de prêter force et patience à sa famille. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".